

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1936 - 9 septembre 2005 - prix : 1 €

La Nouvelle-Orléans

**Le cyclone
est naturel,
la catastrophe
est sociale**

p.3 et 16

Réforme fiscale

**Villepin
soigne
les riches**

p.5

**Non aux
expulsions,
des
logements
pour tous !**

p.6

**Chômage, précarité
salaires bloqués
Ça suffit !**

p. 5



Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Quand *Science et Vie* traque Dieu dans le cerveau humain
- p.5 ■ Chômage, précarité, salaires bloqués, ça suffit !
■ Villepin baisse les impôts des riches
- p.10 ■ Ascenseurs : toujours aussi vétustes et peu sûrs
■ Dégradation de l'hôpital public : il faut de l'argent !

Logement

- p.6 ■ Non aux expulsions ! Des logements pour tous !
- p.7 ■ Expulsions et opérations juteuses
■ Après les incendies : des exemples de solidarité entre travailleurs

Enseignement

- p.11 ■ De Robien content de la rentrée
■ Rentrée repoussée à Paul-Eluard (93)
■ Sarkozy renforce les contrôles des enfants étrangers

Tribune

- p.6 ■ Ordre de « tirer et tuer » avant de sauver !

Anniversaire

- p.15 ■ Il y a 90 ans : la conférence de Zimmerwald
■ Le patriotisme économique : pour tromper les travailleurs

Dans le monde

- p.8-9 ■ Allemagne : émergence et limites du Parti de Gauche
■ Pologne : ça se dégrade
■ Argentine : les travailleurs veulent leur part de la relance
■ Accord Chine-Europe sur le textile : les profiteurs du "Made in China"
- p.16 ■ Cyclone aux États-Unis : un océan de misère et d'injustice

Dans les entreprises

P.12-13-14

- General Motors Strasbourg, Arcelor Dunkerque, SNCF Vierzon, La Poste Bègles et Cangey, Faurecia Beaugency, Chocolateries Lindt, Crédit Lyonnais, Dantherm (Doubs), Saint-Gobain Douai

• Nancy

Participation électorale aussi partielle que l'élection

Près de trois quarts des électeurs (71,4 %) ne se sont pas déplacés pour voter, lors de l'élection législative partielle dans la circonscription de Nancy 1, le 4 septembre dernier. Sur ce très faible nombre de votants, l'ensemble des candidats de droite obtient la majorité des voix. L'ancien ministre de Raffarin et candidat de l'UMP Laurent Hénart arrive en tête avec plus de 40 % des voix. L'UDF obtient 6,2 % et le FN 7,1 %.

Dans le duel qui opposait deux candidats socialistes, Mathieu Klein soutenu par le PS (avec 25,8 % des voix) devance largement le dissident (8,1 %), député de la circonscription jusqu'en 2002.

La candidate de Lutte Ouvrière, Christiane Nimsgern, aide-soignante au CHU de Nancy, a recueilli 244 voix, soit 1,7 %, un petit score, même s'il est supérieur en pourcentage à celui réalisé aux élections législatives de 2002 (376 voix et 1,3 %). De son côté, la candidate « Con-

crétisons l'espoir » soutenue par le PCF et la LCR obtient 752 voix, soit 5,4 %. En 2002, alors qu'ils se présentaient séparément, le PCF obtenait 660 voix (2,3 %) et la LCR 733 voix (2,5 %).

Le deuxième tour sera donc, étant donné la loi électorale, un affrontement entre le candidat UMP, Laurent Hénart, et le candidat socialiste, Mathieu Klein.

Il reste qu'en votant Lutte Ouvrière, 244 électeurs ont exprimé qu'ils en avaient assez d'un système économique injuste et de la politique des gouvernements de gauche et de droite qui le défendent ou l'ont défendu. C'est pourquoi, même si le choix des classes populaires sera de rejeter cette droite qui nous gouverne, pour notre part, nous nous abstenons et nous ne soutiendrons pas le candidat d'un parti qui, il n'y a pas si longtemps, était au gouvernement et a préparé le terrain pour la droite.

Correspondant L.O.

• Essence

Et si on faisait payer Total ?

Alors que la hausse du prix de l'essence ampute les revenus des automobilistes, en particulier des salariés qui n'ont d'autre choix que de prendre leur véhicule pour se rendre au travail, Villepin a refusé de baisser les taxes sur l'essence. C'est pourtant un moyen immédiat de faire baisser le prix à la pompe : la TVA et surtout la TIPP représentent actuellement autour des deux tiers du prix du litre. Une telle mesure aurait été populaire : s'il en était besoin, un récent sondage montre que 80 % des interrogés souhaitent une baisse des taxes.

Mais justement, aux yeux du gouvernement, une telle baisse aurait le désavantage de profiter autant à un automobiliste salarié qu'à son patron. Le gouvernement réserve ses espèces sonnantes et trébuchantes à sa clientèle

électorale de petits et moyens bourgeois, et surtout au patronat. La preuve : soi-disant pour les aider à faire face à la hausse du carburant, il vient d'annoncer la baisse de la taxe professionnelle des patrons transporteurs routiers.

Comment compenser le manque à gagner dû à la suppression de la TIPP et de la TVA sur les carburants ? Ce serait simple. Il suffirait que l'État récupère les bénéfices pétroliers grâce à la hausse fantastique du cours du pétrole. N'a-t-il pas sous la main la société Total, qui participe abondamment à ce super-festin des pétroliers. Mais, parmi les projets fiscaux du gouvernement, c'est le seul qui ne soit pas envisagé.

Christian BERNAC

Fêtes de Lutte Ouvrière



Lyon

Samedi 24 septembre à partir de 18 h
et dimanche 25 septembre de 12 à 19 h

Espace Mosaïque
Saint-Priest

Toulouse

Samedi 24 septembre à partir de 18 h
Dimanche 25 septembre jusqu'à 19 h

Parc de la Mounède
(route Saint-Simon)

Dans le Nord

Samedi 8 octobre 2005 de 15 h à 24 h

Espace Concorde
Quartier de la Cousinerie
Villeneuve-d'Ascq

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulwicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 5 septembre

Le cyclone est naturel la catastrophe est sociale



Des milliers de morts, plus de 10 000 peut-être ! Le spectacle de désolation qu'offrent La Nouvelle-Orléans et sa région, dévastées par le cyclone, noyées sous les inondations, est bouleversant. Mais il y a de quoi être choqué aussi, révolté, devant la situation tragique de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants laissés pendant plusieurs jours sans eau et sans nourriture, de ces malades ou de ces vieux

qui meurent sans soins.

La Nouvelle-Orléans, victime du cyclone, un phénomène naturel ? Oui, sans doute. Le cyclone a été un des plus violents dans la région depuis longtemps. Mais tous ceux qui sont morts ne sont pas seulement morts d'une catastrophe naturelle, mais aussi de l'incapacité du pays le plus riche du monde à y faire face.

Et d'abord, de prévoir et de prévenir. La ville, située dans une zone où les cyclones sont fréquents, se situe plusieurs mètres en dessous du niveau de la mer. Elle est entourée de digues, mais ces digues trop anciennes n'étaient même pas convenablement entretenues. Au fil des informations qui filtrent, on apprend que l'administration gouvernementale avait récemment refusé les crédits nécessaires à la réfection des digues et que les rapports successifs pour annoncer la catastrophe qu'un cyclone pouvait entraîner ont été enterrés sans suite.

Lorsque le cyclone allait frapper, les autorités ont certes donné l'ordre d'évacuer la ville. Mais l'ordre seulement, pas les moyens. Comment les plus pauvres, ceux qui n'avaient ni voiture pour partir, ni argent pour subvenir ailleurs à leurs besoins, auraient-ils pu quitter la ville ? Ce sont les plus pauvres de la ville, pour une large majorité des Noirs, qui ont été les victimes directes ou indirectes de l'inondation. Ce sont eux qui se sont retrouvés dans des centres de regroupement de fortune, un stade couvert, un centre de conférences, entassés les uns sur les autres, avec des malades, des mourants et des morts, dans la promiscuité, au milieu des excréments, sans approvisionnement, et sans que, pendant plusieurs

jours, les dirigeants se préoccupent de leur sort.

Tous les témoins ont souligné la lenteur des secours et l'incapacité de l'État le plus puissant du monde à évacuer les victimes survivantes. Les États-Unis, qui ont déployé des merveilles de technologie pour bombarder l'Irak, pour y déplacer leurs troupes, se sont montrés en dessous de tout pour sauver leurs citoyens les plus pauvres. Pendant plusieurs jours, seuls patrouillaient les gardes nationaux, plus soucieux de tirer sur les pillards – des voyous parfois, mais souvent aussi des gens qui essayaient seulement de se nourrir ou de récupérer quelques bouteilles d'eau potable – que de venir au secours de la population.

Plusieurs catastrophes naturelles ont montré au cours de l'année, le tsunami de l'Asie du Sud-Est en particulier, à quel point les États des pays du Tiers Monde étaient désarmés face à ces catastrophes. Mais le cyclone Katrina a montré que le Tiers Monde se trouve, aussi, à l'intérieur des États-Unis. Et les pauvres de là-bas ont beau vivre dans le pays le plus riche, ils sont aussi abandonnés à eux-mêmes, aussi méprisés par leurs dirigeants, que le sont ceux des pays pauvres.

Le cyclone a été un phénomène naturel. Mais il a été aussi le révélateur des inégalités qui rongent la société et de son incapacité à réagir collectivement face à un désastre.

Les États-Unis sont l'incarnation même du système capitaliste. Ils possèdent, aussi, le plus de moyens. Ce système, si performant pour permettre à une minorité d'amasser de l'argent, vient de montrer, à La Nouvelle-Orléans, à quel point il est incapable d'organiser une action solidaire de la collectivité humaine face aux aléas de la nature.

Mais cette tragique démonstration ne vaut pas que pour les États-Unis. Même si on est à l'abri des cyclones ou des tornades, nulle part on n'est à l'abri du danger permanent que représente un système social où le profit individuel est roi, mais où les intérêts de la collectivité ne comptent pas.

Arlette LAGUILLER

• Les « cent jours » du gouvernement Villepin

Cent pour cent antiouvrier

Les fameux « cent jours », au terme desquels Villepin prétendait « rendre confiance aux Français » ou, plus modestement, « recréer les conditions de la confiance », arrivent donc à échéance, salués par quelques déclarations d'autosatisfaction des milieux gouvernementaux. Personne ne croyait sérieusement aux effets de manches de Villepin, et sans doute lui-même pas plus que les autres, mais Villepin a mis à profit l'infime baisse du chômage enregistrée depuis quatre

mois pour l'attribuer au plan de « cohésion sociale » de son ministre Borloo. Ce léger recul des chiffres officiels doit largement moins à une reprise des embauches qu'à une forte augmentation des radiations de l'ANPE. En ce sens, l'action du gouvernement n'a pas été sans effet.

Pour le reste, les seuls résultats tangibles de Villepin se réduisent à une aggravation de la situation des travailleurs.

Ce n'est pas un « plan d'urgence pour l'emploi » qu'a

adopté le gouvernement Villepin, mais un plan d'urgence... pour les employeurs, dont la principale mesure est le « contrat nouvelle embauche » (CNE). Cette mesure ne fera pas reculer le chômage d'un iota, mais elle ne manquera pas en revanche de satisfaire dès ce mois de septembre les petits patrons, qui pourront ainsi licencier sans préavis ni indemnités ceux qu'ils embaucheront – s'ils le décident, car ils sont maîtres de cette décision. Les autres mesures gouvernemen-

tales sont du même acabit. Ainsi la suppression de la contribution versée par les entreprises licenciant des travailleurs de plus de cinquante ans, ou la généralisation du « chèque emploi-service ».

Villepin n'est pas suffisamment stupide pour croire à son propre baratin et pour penser un seul instant qu'en favorisant les licenciements il réduit le chômage. Mais son problème est ailleurs : il fait feu de tout bois pour aider les nantis, qui constituent son électorat et sa base sociale. Et

le deuxième volet de son plan, portant notamment sur la fiscalité, procédera exactement des mêmes intentions.

On ne sait pas si les « cent jours » de Villepin connaîtront la même issue que ceux de Napoléon, qui sombra dans la défaite de Waterloo. Souhaitons en tout cas que ce soient cette fois quelques millions de travailleurs qui lui disent merde. Comme le fit Cambronne, à Waterloo justement.

Jean RAYNARD

Quand "Science et Vie" traque Dieu dans le cerveau humain...

Dans son numéro du mois d'août, *Science et Vie* annonçait à la Une : « *Pourquoi Dieu ne disparaîtra jamais.* » Et, en page intérieure, de présenter ainsi ce dossier : « *D'étonnants travaux en neurobiologie l'affirment aujourd'hui : l'homme est programmé pour croire en Dieu, via la structure même de son cerveau et, surtout, une petite molécule dont le rôle crucial vient d'être identifié.* »

Un des articles fait état de travaux réalisés par des scientifiques qui se sont intéressés à ce qui se passe dans le cerveau de religieux quand ils atteignent l'extase. On y apprend que les états psychédéliques auxquels parviennent les mystiques bouddhistes, chrétiens ou musulmans, quand ils entrent en ces transes qu'ils nomment contact avec leur dieu, se manifesteraient dans le cerveau par les mêmes mécanismes, les mêmes substances chimiques que celles induites par la prise de LSD ou d'opiacés. Et la prétendue « molécule de la foi » ne serait autre que la sérotonine, une substance chimique qui assure la transmission d'informations dans le système nerveux, un médiateur que l'on connaît depuis belle lurette et dont on sait qu'elle intervient dans les sensations de faim, de soif, de sommeil et aussi dans la régulation de l'humeur. En clair, les anomalies de la perception et les aberrations sensorielles que décrivent ceux qui ont pris ces drogues dures, seraient globalement les mêmes qu'ont connues et connaissent encore tous les grands mystiques dans leurs crises d'extase. Voilà qui vient à point pour confirmer, s'il le fallait, que la religion est bien l'opium du peuple !

Le dossier fait état d'autres travaux qui auraient montré que la sensation d'une présence divine, chère aux contemplateurs en plein délire

sacré, s'accompagne d'une chute de l'irrigation sanguine de certaines aires du cortex cérébral et que l'excitation d'autres zones du cerveau déclencherait un état proche du nirvana. Mais l'article ne dit pas ce qui se passe dans ces mêmes zones cérébrales lors de fantasmes d'une tout autre nature, ou même de pensées compulsives liées à l'odeur d'une simple tarte aux pommes ! C'est là une partie de l'escroquerie de ce dossier, qui tend à faire des délires religieux un mécanisme cérébral d'une nature spécifique et distincte du reste des expériences de la pensée humaine. Contrairement à ce que proclame le titre de l'article, notre cerveau n'est pas « programmé pour croire ». Son équipement en neurones et sa structure sont tels que seul le cerveau humain permet l'imagination, l'anticipation, la réflexion, c'est-à-dire la pensée abstraite véhiculée par le langage. Il n'existe pas d'autre mammifère, pas même les chimpanzés, nos plus proches cousins, qui se posent la question de savoir ce qu'ils deviendront après leur mort, pas plus qu'ils ne s'interrogent sur l'origine de la vie, la place du système solaire dans l'Univers ou l'avenir de l'Humanité. Et c'est la longue histoire de l'évolution de la vie qui a permis, en multiples étapes, la transformation des matériaux de l'atmosphère primitive en matière pensante,

qui a conduit au cerveau humain doté des capacités de la pensée abstraite qui permet aux hommes de raisonner sur tout, c'est-à-dire y compris sur les âneries.

Quant aux autres articles du dossier, ils flirtent avec la banalité et la démagogie. L'un évoque « *La foi, remède miracle contre l'anxiété* », en reprenant des études qui auraient montré que les croyants vivent beaucoup plus vieux que les mécréants ou encore que, après les attentats contre les tours jumelles à New York, ceux des Américains qui auraient prié auraient ainsi calmé plus vite et plus efficacement leur angoisse. C'est enfoncer les portes ouvertes sur l'angoisse de la mort propre aux humains, et aussi faire bien peu de cas de tous ceux qui se rongent les sangs à l'idée qu'ils brûleront dans les feux de l'enfer ou erreront dans un purgatoire incertain...

Quant à titrer sur « *L'irrésistible ascension de dieu depuis les origines* » en affirmant que « *depuis trois millions d'années, le sentiment religieux ne cesse de gagner du terrain, pour toucher aujourd'hui 85 % de la population mondiale* », on pourrait prendre cela pour une galéjade si ce n'était une véritable imposture.

Certes le dossier de *Science et Vie* ne dit bien évidemment pas que dieu existe. Mais c'est un signe des temps quand une revue de vulgarisation scientifique titre « *Pourquoi Dieu ne disparaîtra jamais* ». À croire que les escroqueries intellectuelles de présentation sont autant d'arguments miraculeux de vente.

Sophie GARGAN



Le commissariat de Saint-Denis a besoin d'un « coup de karcher »

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas le lampiste mais le commissaire de Saint-Denis qui a été sanctionné, en étant relevé de ses fonctions. Auparavant il avait été placé en garde à vue par l'Inspection Générale des Polices (IGP) puis libéré vendredi 2 septembre.

L'IGP l'accuse d'avoir ignoré pendant des années certains dysfonctionnements dans son commissariat. En clair, on lui reproche d'avoir fermé les yeux sur les agissements crapuleux de plusieurs policiers, dont six avaient été accusés de viols, de proxénétisme et de trafic de stupéfiants.

Quelque temps après, cinq autres policiers, à l'été 2003, furent accusés d'avoir profité de leurs fonctions pour obtenir « des faveurs sexuelles ». Mais le bouquet a été atteint la semaine dernière lorsque trois policiers ont été suspendus pour avoir tiré des coups de feu dans un camp de Roms, après avoir bien arrosé leur soirée.

L'ancien commissaire plaide l'ignorance mais c'est peu vraisemblable, tant les faits se sont multipliés. Nombre d'habitants de Saint-Denis peuvent en témoigner.

La justice se montre beaucoup moins prompte à juger d'autres plaintes tout aussi graves à l'égard de ce commissariat. Depuis le 17 octobre 2001, jour où la police était intervenue vio-

lemment contre des citoyens sur la place du Caquet, l'Association contre les violences policières qui s'est créée à la suite de ces événements en a dénombré environ 21 et plusieurs mises en examen. Tout cela, le commissaire n'a pas pu l'ignorer. Comme il n'a pu ignorer la dernière manifestation en juin dernier sous ses fenêtres, qui réclamait la libération d'un soutien de sans-papiers, arbitrairement arrêté et roué de coups par ses services. Ce même commissaire, décidément bien aveugle lorsqu'il s'agit de ses propres policiers, avait alors prétendu qu'il n'était pas dans les lieux.

Ces faits montrent à quel point il serait nécessaire que la population contrôle les forces de police et puisse demander des comptes à ces dernières. Cette police de Saint-Denis est d'ailleurs à l'image de ce qu'est la fonction publique dans ce département. Elle est surtout composée de stagiaires et de policiers dont la moitié ont moins de cinq ans d'affectation... et qui peuvent ainsi être facilement sous la coupe de gradés plus anciens, dont certainement leur commissaire.

Sarkozy, cette fois peu prompt à s'agiter devant la caméra, menaçant d'utiliser le « karcher » contre la jeunesse du 93, devrait commencer le « nettoyage » par sa propre police.

Correspondant LO

• Fioul

Une goutte d'eau pour remplir les cuves

75 euros : c'est la somme que les ménages non imposables qui se chauffent au fioul pourront aller réclamer à leur perception, pour compenser la hausse de leur facture. Les personnes âgées ou isolées à la campagne, pour lesquelles ce genre de démarche peut présenter des difficultés, devront se débrouiller. Mais surtout, le montant de cette compensation n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, comme le montrait un reportage télévisé chez un retraité habitant un petit pavil-

lon, dont la facture de fioul s'élevait à 1 100 euros.

Toutes les hausses qui s'accumulent, qu'il s'agisse de l'essence, du fioul, du gaz, des logements et bien d'autres, pèsent de plus en plus sur la population. Alors, pour faire face à une telle flambée des prix, ce n'est pas une aumône de 75 euros qu'il faut, mais une augmentation générale et conséquente des salaires et des retraites.

Annie ROLIN

Chômage, précarité, salaires bloqués Ça suffit !

Bien que la date d'une journée d'action contre la politique du gouvernement et du patronat ne sera officiellement fixée que le jeudi 8 septembre, il semblerait bien que les cinq centrales syndicales, CGT, FO, CGC, CFTC et CFTD, aient décidé que cette journée d'action aura lieu le 4 octobre.

L'accumulation des atteintes au pouvoir d'achat des travailleurs et des couches populaires exige effectivement une réponse. Les augmentations de produits de première nécessité n'ont cessé de réduire le pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités. Les

carburants ont vu leurs prix grimper de plus de 16 % – le litre de super atteint actuellement le fameux « seuil » des dix francs (1,50 euro) qui paraissait infranchissable. Les hausses du fioul et du gaz, entre autres moyens de chauffage, ont fait monter l'addition de la facture du chauffage de 12,5 % en un an. Les loyers, quant à eux, ont subi une hausse de 2 à 4,5 % en moyenne. Les dépenses de santé doivent désormais prendre en compte l'euro restant à la charge du malade à chaque consultation ainsi que les diminutions de remboursements de nombreux médicaments.

Et toutes ces augmentations ne sont nullement compensées par des augmentations de salaires. Pour les millions de salariés à temps plein et à plus forte raison à temps partiel imposé, leur quasi-blocage dure depuis des années. Et ce n'est pas la faible hausse de 0,4 % du pouvoir d'achat relevée en 2004 par l'Insee qui pourra démentir cette réalité.

En face, dans le monde des Villepin, Breton et autres Parisot, ce n'est peut-être pas l'euphorie – il serait de mauvaise politique de pavoiser – mais les chiffres sont là : les bénéfices des grands groupes pour le premier semestre 2005 sont encore supérieurs à ceux

de 2004. Les profits versés aux actionnaires atteignent des records, tandis que les cadeaux au patronat, que ce soit sous forme des dégrèvements de cotisations, de subventions, ou de diminution de l'impôt sur la fortune, sont distribués largement... sur le dos des contribuables.

C'est un mouvement profond et large des salariés de tous les secteurs, du privé comme du public que l'arrogance du patronat et du gouvernement devra susciter.

À plusieurs reprises, lors du premier semestre, des manifestations ont rassemblé des milliers de travailleurs. Ces mouvements supposent mainte-

nant une suite, un élargissement d'autant plus nécessaire que ni le patronat ni le gouvernement n'ont mis de sourdine à leurs attaques.

La journée du 4 octobre doit s'inscrire dans une montée en puissance du mécontentement ouvrier. Cette initiative peut et doit servir à tous les militants, à tous ceux qui refusent de baisser les bras, pour encourager les travailleurs à se mobiliser. Ce ne serait sans doute qu'une étape, mais qui peut en préparer d'autres, plus larges. Voilà ce que les travailleurs sont en droit d'attendre d'organisations qui se disent au service du monde du travail.

Viviane LAFONT

• Réforme de la fiscalité

Villepin baisse les impôts des riches

Le Premier ministre a annoncé une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu. Présentée comme un « big-bang » fiscal, il n'y a aucun doute que cette nouvelle réforme va faire des heureux du côté de Neuilly, de Passy et autres beaux quartiers. Du côté des classes populaires, même celles qui pensent faire partie des « classes moyennes », l'avantage sera nul ou maigre.

Pour l'instant les mesures fiscales du gouvernement devront se traduire par la réduction du nombre de tranches d'imposi-

tion, qui passeront de 7 à 4.

Le taux de ces nouvelles tranches n'étant pas annoncé, on ne peut pas en mesurer vraiment l'impact. Mais, de toute façon, la réduction du nombre de tranches rendra l'impôt encore moins progressif, et donc plus favorable aux classes aisées ou très riches. L'existence des tranches permet de taxer davantage les fractions supérieures des revenus : par exemple, la partie des revenus annuels d'un individu comprise entre 8 524 euros et 15 004

euros est actuellement taxée à 19,14 % (3^e tranche) tandis que la partie des revenus au-dessus de 48 747 euros est taxée à 48,09 % (7^e tranche ou tranche marginale). Ces tranches rendent plus ou moins progressif l'impôt sur le revenu (plus on gagne, plus on est taxé). Seulement la diminution du nombre de tranches, sur laquelle s'engage le gouvernement, en diminue la progressivité.

L'impôt sur le revenu est le seul qui soit relativement lié au revenu, donc en principe le

moins injuste. C'est pourquoi son fonctionnement est, peu à peu, remis en question par les gouvernements au service des riches – et ils le sont tous.

La mesure décidée par le gouvernement Villepin coûtera 3,5 à 4 milliards d'euros par an au budget de l'État. Il envisage, pour financer la perte due à ce nouveau cadeau fiscal aux classes moyennes et aux plus aisés, d'augmenter la CSG et la TVA, une taxe qui frappe aussi bien les familles pauvres que les plus riches et qui n'est aucunement

liée aux revenus.

Le syndicat SNUI des impôts chiffre à 50 milliards d'euros le coût cumulé des baisses d'impôt sur le revenu mises en œuvre par Chirac depuis 2002. Ces cadeaux, la population qui ne paye pas d'impôt sur le revenu, faute de revenus suffisants, n'en voit pas la couleur. Mais du côté de l'industrie de luxe, des 4x4 et des yachts, la demande explose, paraît-il... Car l'argent distribué n'est pas perdu pour tout le monde.

Christian BERNAC

• Poulailleurs de politiciens

Grosse agitation

Quel tintamarre, quel déferlement d'images, d'articles, de commentaires à propos de la rivalité qui oppose Sarkozy à Villepin. Et l'hospitalisation de Chirac rajoute à la dramatisation. Pour un peu, on en oublierait les quelque trois millions de chômeurs, les accidents d'avion, les incendies à répétition dans les bâtiments qui hébergent des travailleurs africains.

Le cocasse, c'est que les journalistes y voient l'opposition entre deux conceptions politiques. L'un, Villepin, défendrait le « modèle social français ». Qu'est ce que cela signifie ? Bien malin celui qui le dira en termes clairs. Surtout quand on voit ce même Villepin s'attaquer avec acharnement aux restes de protections qui figurent encore dans le Code du travail. L'autre,

Sarkozy, serait le tenant d'une politique ouvertement « libérale », plus à droite, qui voudrait aller plus vite encore et plus loin que son Premier ministre et néanmoins rival. Si ça continue, on verra des politiciens nous proposer de choisir Villepin pour nous protéger de Sarkozy. Ne riez pas : on en a bien vu nous inviter à voter Chirac pour nous protéger de Le Pen. Et on a eu Chirac accouplé à Sarkozy.

Dans le poulailler d'en face, on assiste à une bataille de coqs comparable, sauf qu'ils sont plus nombreux à s'en disputer la suprématie. Ils s'échangent des noms de volatiles. Lang accuse le camp concurrent d'être composé de « pseudo-marxistes ». Est-ce à dire que lui en serait un vrai ?

Mais aucun de ces candidats à la candidature ne cherche à se différencier, même en paroles, de ses rivaux. Ce ne serait pas difficile. Il suffirait de se déclarer partisan de quelques mesures évidentes, simples. De proposer par exemple d'annuler toutes les mesures scélératees mises en place par la droite, concernant les retraites, la santé, la protection de l'emploi. Rien que cela suffirait à mettre en évidence la différence. Ne dites pas que tous ces énarques pseudo socialistes n'y ont pas pensé. S'ils se taisent, c'est un choix... des fois qu'on les accuserait d'être aux côtés des classes populaires. Ce serait la pire injure qu'on pourrait faire à ces anciens ministres qui n'ont d'autre ambition que de redevenir ministres.

Jean-Pierre VIAL

• ISF

Au secours des grandes fortunes

Autre mesure scélérate : la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF). Le gouvernement veut instaurer un taux de prélèvement maximal sur l'ensemble des impôts liés à la richesse (impôts sur le revenu – impôts locaux, y compris fonciers – et ISF). Certains sont présents dans les trois catégories et ces cumulards sont nombreux. Ils ont des revenus tellement élevés qu'ils se retrouvent au-dessus du seuil maximum d'imposition. Villepin propose de réduire, non leur fortune... mais leur ISF.

Le gouvernement aurait pu, purement et simplement,

réduire ou supprimer l'ISF. C'est ce que son électorat des beaux quartiers le presse de faire depuis plusieurs années. Mais, comme le regrette un député UMP, c'est tabou. Effectivement, au moment où le pouvoir d'achat diminue, où les licenciements pleuvent, où la misère ronge toujours davantage la vie dans les quartiers populaires, qu'un gouvernement prenne une telle mesure apparaîtrait comme une provocation. Le gouvernement a donc trouvé cette façon déguisée de limiter cet impôt.

C. B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Ordre de « tirer et de tuer », avant de sauver !

On parle de milliers, voire de dizaines de milliers de morts.

Les États-Unis disposent des meilleurs climatologues et le gouvernement était au courant de l'imminence de l'ouragan Katrina qui a touché ses côtes mardi 30 août. L'effet de surprise n'explique pas l'ampleur du désastre. D'autant moins que cela fait des années que des rapports mettent le doigt sur la fragilité des digues protégeant la Louisiane et le Mississippi, digues dont le Congrès a d'ailleurs coupé les crédits pour... financer la guerre en Irak. Quant aux îlots qui servaient de défense naturelle, les promoteurs immobiliers avaient obtenu l'autorisation de les détruire. Dans une région où cyclones et ouragans frappent annuellement, c'était préparer la catastrophe actuelle.

Certes, le gouvernement a ordonné l'évacuation, mais il ne l'a pas organisée. Que chacun se débrouille. Du coup, les gens ne savaient pas où aller. Certains n'avaient pas l'argent pour partir et attendaient le vendredi pour fuir, jour où la paie tombe. Pas étonnant dans ce cas que les victimes soient celles qui sont le moins à même de sauter dans une voiture et de s'enfuir. Car l'ouragan n'a pas frappé tout le monde : ceux qui avaient de l'argent n'étaient plus là. Et ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer l'hôtel et le voyage ? Ils ont attendu et beaucoup ont péri. Un drame bien plus social que naturel.

Les bus d'évacuation arrivent... après l'ouragan et en nombre insuffisant. Privés d'eau potable depuis plusieurs jours, des cas de fièvres et de maladies font jour. Quant à la nourriture, les rations ne sont distribuées qu'après cinq jours à attendre sur un toit ou un pont. Alors, il y a des « vols »... Vol des clés de camions de distribution d'eau, vol de voitures pour fuir, vols d'une population livrée à elle-même et qui tente d'organiser sa survie. Mike, survivant de la Nouvelle-Orléans, témoigne au sujet des « pillards » : « Toutes ces bouteilles d'eau, c'est grâce à eux. Ils sont allés les chercher et ensuite ils les ont données à la population. Les autorités ne nous ont

rien apporté ». Et quand les renforts arrivent enfin c'est surtout pour protéger la propriété privée, alors que 300 000 pauvres sont encore sur place. Face aux « pillards », les gardes nationaux ont reçu l'ordre de « tirer et tuer ».

Kathleen Blanco, gouverneur de Floride, commente : « Ils ont des fusils M16 et ceux-ci sont chargés. Ils savent comment tirer et tuer. Ils sont prêts à le faire et j'espère qu'ils le feront » ! Un sniper a déjà tiré des coups de feu à proximité du Superdome où des naufragés attendaient toujours d'embarquer dans des autobus. Les autobus manquent, pas les chargeurs de M16.

Ce qui manque aussi ce sont les hommes disponibles pour les secours : les 300 soldats rapatriés (sur 240 000 actuellement présents en Irak) ne font guère le compte, même si la garde nationale est plus nombreuse. Quant aux hélicoptères de secours, ils sont dans le Golfe où ils servent à massacrer le peuple irakien. Question de priorité.

Le désastre provoqué par l'ouragan Katrina a montré l'extrême pauvreté de nombreux Américains. À la Nouvelle-Orléans, c'est plus de 30 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté ! Essentiellement des Noirs descendants d'esclaves, mais pas seulement. Dans les Caraïbes, les gens sont sidérés de voir ce visage l'Amérique. « Ça rappelle les Gonaïves » dit-on à Haïti. La seule différence, c'est que les États-Unis sont le pays le plus riche au monde et qu'Haïti est l'un des plus pauvres. Pour le reste, les pauvres de là et d'ailleurs connaissent le même sort.

Les États-Unis sont une grande puissance, grande d'inégalités et de pauvreté aussi. La colère qui monte actuellement contre Bush et l'ensemble des pouvoirs publics pourrait s'étendre. On peut l'espérer, car ce qui est mis à l'ordre du jour avec cette catastrophe est la nécessité d'un ouragan social.

Éditorial des bulletins L'Étincelle de la Fraction de Lutte Ouvrière, du lundi 5 septembre 2005

Convergences Révolutionnaires n° 40 (juillet-août 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Main basse sur l'argent public.

Articles : Après le référendum : les élections ou les luttes – Allemagne : une nouvelle gauche... 100 % électoraliste – Le modèle britannique : changer les chômeurs en précaires – Importations et délocalisations : l'épouvantail chinois – Afrique du Sud : la nouvelle révolte des townships – Des livres pour l'été : de Marx... aux polars.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Logements

Non aux expulsions ! Des logements pour tous !



La police expulse des familles, rue de la Tombe-Issoire.

Après le nouvel incendie de l'immeuble de la rue du Bois-Doré qui a fait de nouveau sept morts, tous Ivoiriens, mardi 30 août, Sarkozy a lancé qu'il allait « fermer tous ces squats et tous ces immeubles pour arrêter ces drames ». Sur le ton agressif qui lui est familier, le ministre de l'Intérieur annonçait, non pas une mobilisation immédiate contre la situation dramatique des mal-logés de la capitale et de la banlieue, mais une opération de police contre les victimes de l'habitat insalubre.

Les incendies meurtriers ont révélé l'importance du nombre de ces taudis sans eau, sans électricité, sinon bricolée, parfois envahis par les rats, dans lesquels s'entassent des familles entières. Les reportages ont largement rendu public le fait qu'il ne s'agissait pas toujours de squats, loin de là, et que des loyers parfois exorbitants étaient réclamés par les propriétaires marchands de sommeil. Mais au lieu d'aider les victimes de cette situation, Sarkozy se déchaîne contre elles. Et il en profite pour faire la chasse aux sans-papiers se trouvant parmi les mal-logés, appartenant pour l'essentiel à des familles immigrées, le plus souvent africaines. En France, dans ce pays l'un des plus riches du monde, il ne fait pas bon être travailleur et noir de peau, ou de type maghrébin, asiatique ou autre. Expulsés de leur abri, des immigrés risquent aussi d'être expulsés du pays.

Sous prétexte de « mettre en œuvre un dispositif d'urgence pour prévenir de nouveaux sinistres », selon les termes de la Préfecture de Police de Paris, les CRS ont procédé à des expulsions dès le lendemain des déclarations de Sarkozy, dans le 10^e arrondissement, puis le vendredi, dans le 14^e et dans le 19^e. Et Sarkozy n'entend pas s'arrêter là puisque, selon la presse, une liste d'une soixantaine d'immeubles à faire évacuer manu militari aurait été dressée. D'ores et déjà, cinq nouvelles expulsions sont annoncées pour les jours prochains. Quant au relogement des personnes privées de toit, c'est une autre histoire.

Les familles victimes des incendies auraient été relogées avec leur accord. Mais toutes les autres, expulsées ou

menacées de l'être, sous prétexte de prévention des sinistres, que vont-elles devenir ? Pour l'instant, de vagues promesses ont été faites, qui risquent de ne se concrétiser que dans six mois ou... six ans, voire jamais. Il n'y a que trop d'exemples d'hébergements provisoires devenus définitifs pour croire que Sarkozy, le gouvernement ou tous les autres, de la mairie de Paris, de la Région et d'ailleurs, mettront en œuvre, immédiatement, les fonds et les moyens nécessaires au relogement correct de tous. Pourtant, ces fonds et ces moyens existent. Les quatre milliards prévus pour les Jeux Olympiques pourraient servir à construire et à faire les travaux de réparation indispensables pour résoudre dans l'urgence le dénuement de tant de familles mal logées. Sans parler des 40 000 logements vacants dans Paris, que le préfet de police, sous l'autorité de Sarkozy, pourrait réquisitionner immédiatement.

Mais, en fait de dispositif d'urgence, Sarkozy se sert de la situation créée par les incendies pour donner satisfaction à de grosses sociétés immobilières, à des promoteurs qui, parfois depuis très longtemps, essayaient de se débarrasser de locataires qui trouvaient refuge dans leurs immeubles, malgré les dégradations, malgré la vétusté, malgré les risques encourus. Car ces immeubles pouvaient donner lieu à de juteuses opérations immobilières. Au passage, Sarkozy racole sur les terres de l'extrême droite, en désignant les plus pauvres, les immigrés, comme des gens dont il faut se débarrasser. Ce n'est pas une guerre aux taudis dans Paris et alentour que Sarkozy a engagée, mais bien une véritable chasse contre les mal-logés.

Samedi dernier, à Paris, des milliers de personnes ont manifesté leur solidarité avec les mal-logés, en particulier avec les travailleurs immigrés. Face au gouvernement et aux sbires de Sarkozy, cette solidarité ne doit pas faiblir car, comme le scandaient des manifestants, « des logements décents pour tous, c'est tous ensemble qu'on pourra l'imposer » !

Lucienne PLAIN

Les mesurettes de Villepin

Alors que les événements de ces dernières semaines ont mis l'accent sur le manque tragique de logements accessibles aux plus modestes, Villepin a annoncé quelques mesures sans rapport avec la gravité de la situation.

Il s'agit pour l'essentiel de l'engagement de construire 30 000 logements supplémentaires en Île-de-France, et de l'élargissement des conditions pour prétendre au prêt à « taux zéro » pour l'achat d'une résidence principale.

30 000 logements supplémentaires en Île-de-France, plus précisément 20 000, puisque les 10 000 autres concernent des logements d'urgence ou en « résidence sociale », dont on peut craindre qu'ils ne soient pas de véritables logements. Mais il n'est pas précisé s'il s'agit de logements HLM ou de logements destinés au secteur privé. Et sans que les délais de construction soient précisés, c'est dérisoire. Rien qui puisse signifier un développement de la construction de logements, encore moins de logements accessibles aux moins riches.

Environ 40 000 nouveaux logements, toutes catégories confondues, sont construits chaque année en Île-de-France, le dixième de ce qui serait nécessaire pour loger ne serait-ce que les 330 000 demandeurs de logements HLM qui sont actuellement recensés dans cette région !

Quant à l'extension du prêt à taux zéro dans les zones urbaines aux ménages gagnant entre

4 000 et 7 000 euros par mois, cela facilitera peut-être pour quelques dizaines de milliers de ménages considérés comme faisant partie des classes moyennes l'acquisition d'un logement dans les grandes villes du pays, mais ne réglera en rien les difficultés à se loger de ceux qui ne disposent pas de tels revenus. Cela ne mettra pas fin à la spéculation qui rend de plus en plus onéreuse pour tous l'acquisition d'un logement en

ville, le gain obtenu par le taux zéro de l'emprunt ne compensant pas la hausse du prix des logements.

Après les incendies meurtriers du mois d'août, Chirac avait prononcé des paroles aux accents énergiques, invitant son gouvernement à des « mesures fortes » et à « un coup d'accélérateur ». Les propos forts de Chirac sont traduits par les mesurettes de Villepin.

Michel ROCCO



Lors de la manifestation parisienne du 3 septembre.



• Transpac et Equant – Paris et Rennes

Incendies parisiens, la solidarité entre travailleurs s'organise

Parmi les habitants de l'immeuble du boulevard Vincent-Auriol qui a brûlé récemment, certains étaient employés comme agents d'entretien dans les bâtiments parisiens de Transpac et à Equant, des filiales de France Télécom.

À Paris, les salariés de ces filiales ont été rendre visite aux familles provisoirement hébergées dans un gymnase. Des vêtements, des jouets, des objets utiles ont été collectés dans l'entreprise. Une association va être créée par les comités d'entreprise pour recueillir les dons en argent que les sala-

riés de Paris et Rennes tiennent à apporter.

Cela fait longtemps que le groupe France Télécom fait appel à des sociétés de sous-traitance pour le ménage, le gardiennage ou la maintenance des installations électriques de ses bâtiments. Les agents d'entretien qui nettoient les bureaux le font pour des salaires de misère. Les cadences et les horaires imposés par les patrons du groupe sont démentés et obligent à travailler tôt le matin ou tard le soir, pour qu'ils soient le moins présents possible aux heures de bureaux

dans les locaux.

L'immeuble insalubre dans lequel vivaient ces travailleurs est situé juste à côté des superbes bâtiments ultra-modernes de Transpac et Equant. Boulevard Vincent-Auriol, la misère côtoyait la plus grande richesse. Cette misère ne tombe pas du ciel. Ce sont les grands groupes capitalistes, comme France Télécom, « à la pointe des technologies modernes de télécommunications », qui la créent, directement ou par l'intermédiaire de sociétés de sous-traitance.

Correspondant LO

• Derrière les expulsions

Des opérations immobilières juteuses

Les deux immeubles parisiens que Sarkozy a fait évacuer le jour de la rentrée des classes étaient certes insalubres, mais surtout présentaient le gros avantage de se situer dans des « quartiers très recherchés », comme disent les annonces des agences immobilières, et d'avoir été acquis respectivement par un promoteur et un marchand de biens. Ceux-ci considéraient avoir déjà trop attendu pour réaliser de profitables opérations immobilières.

L'immeuble du 14^e arrondissement, dont le propriétaire est le promoteur immobilier Soferim, se trouve dans le sud de Paris, près du parc Montsouris, où les logements anciens se vendent autour de 6 000 euros le mètre carré. Le site de l'immeuble est classé aux

Monuments historiques à cause du sous-sol et censé être protégé. Mais il serait étonnant qu'une opération de prestige ne s'y vende pas un jour prochain à des prix exorbitants.

Le second immeuble est situé dans le quartier de la Mouzaïa, dans le 19^e, où des maisons avec jardin donnent sur des allées piétonnes. Dans Paris et en plein milieu d'un quartier populaire, cet îlot accueille ceux qui peuvent acheter une petite maison de quatre pièces pour 600 000 euros au moins. Et les loyers sont à l'avenant.

Jeter les plus pauvres à la rue au profit des requins de l'immobilier, voilà l'un des aspects de la politique menée par Sarkozy et consorts.

Marianne LAMIRAL

Jusqu'où va le mépris envers les pauvres

Procéder aux expulsions de familles le jour même de la rentrée des classes, en empêchant ainsi les enfants de rejoindre leur école, est une crapulerie supplémentaire.

Être présent le jour de la rentrée est important pour les enfants, car c'est à ce moment-là qu'ils font connaissance avec leur instituteur, parfois même avec l'école, qu'ils s'intègrent à leur classe et nouent les premières camaraderies. C'est aussi le jour où on leur communique toutes les informations indispensables au bon déroulement

de l'année scolaire.

De leur côté, les parents préparent la rentrée, depuis plusieurs semaines pour certains. Ils ont économisé pour acheter des habits neufs, se sont souciés d'acheter les fournitures, ont envoyé leur enfant chez le coiffeur pour qu'il fasse la meilleure impression possible, etc.

Le désarroi de manquer la rentrée s'est ajouté à celui d'être jeté à la rue. Mais ce n'est pas cela qui va troubler la conscience d'un Sarkozy et de ses semblables.

M.L.

On nous communique Solidarité avec Nathalie Ménigon

Le collectif « Ne laissons pas faire » rappelle que vendredi 9 septembre prochain Nathalie Ménigon passe devant la cour d'appel de Douai pour sa demande de mise en liberté conditionnelle. Il souligne que « l'hostilité manifestée par le procureur, le juge et l'administration pénitentiaire en première instance nous font craindre une nouvelle décision négative » et qu'« on a aboli la peine de

mort dans ce qu'elle avait de plus spectaculaire, mais quand une personne passe plusieurs décennies derrière les barreaux, il s'agit bien de destruction humaine ».

En solidarité avec Nathalie Ménigon et les autres emprisonnés d'Action Directe, le collectif appelle à une manifestation vendredi 9 septembre, à 18 heures, devant l'Opéra Bastille.

• **Allemagne**

Émergence et limites du Parti de Gauche

Les élections législatives anticipées qui vont avoir lieu le 18 septembre en Allemagne vont probablement se conclure par le retour de la CDU, le parti de droite, au pouvoir. Après sept années de bons et loyaux services en faveur de la bourgeoisie et des possédants, le Parti Social-Démocrate (SPD), discrédité dans l'opinion populaire, devrait, après avoir perdu le contrôle de la majorité des Länder, céder, au niveau fédéral, la place à une droite arrogante, qui a déjà tenu les rênes du gouvernement pendant seize années, de 1982 à 1998.

Dans ce contexte où, pratiquement depuis la naissance de la République Fédérale Allemande, deux grands partis alternent à la tête de l'État, le seul élément nouveau est l'émergence électorale d'un parti qui est parfois classé par la presse comme étant « d'extrême gauche ». Il s'agit du Parti de Gauche, né en juillet dernier de la transformation du Parti du Socialisme Démocratique (PDS), lui-même héritier de l'ancien parti stalinien est-allemand. Ce changement de nom lui a permis d'accueillir sur ses listes un certain nombre de représentants de l'Alternative Electorale - Travail et Justice Sociale (WASG), une nouvelle formation créée par d'anciens

cadres syndicaux ou du SPD.

En tout cas les sondages attribuent au Parti de Gauche un score compris entre 8 et 12 %. Ce serait la première fois depuis longtemps qu'un parti qui, sur l'échiquier politique, apparaît à la gauche du SPD, réaliserait un score non négligeable. Par exemple, en 1949, lors des premières élections au Bundestag, le Parti Communiste n'avait obtenu que 5,7 % des suffrages, un score qu'il n'a jamais égalé par la suite.

Et si un certain nombre de travailleurs voient, en votant pour le Parti de Gauche, le moyen d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la politique du SPD, d'autres espèrent aussi la création d'un parti qui s'oppose véritablement aux attaques antiouvrières menées ces dernières années par le gouvernement. Mais ce serait une illusion d'attendre cela.

D'abord parce que, s'ils emploient aujourd'hui un langage radical (en réclamant par exemple un salaire minimum - inexistant en Allemagne - de 1 400 euros brut), le passé des deux partis qui composent le Parti de Gauche ne témoigne pas pour leur engagement sans faille dans le camp des travailleurs. Les responsables de la WASG ont ainsi pris tout leur temps pour rompre avec le SPD. C'est pourtant dès son arrivée au pouvoir



Oscar Lafontaine, ex-ministre des Finances et chef de file du Parti de Gauche.

en 1998 que ce dernier a mené une politique en faveur des possédants. Mais ils ont attendu que les résultats électoraux catastrophiques se multiplient pour quitter le navire. Et ils se sont donné, en la personne d'Oskar Lafontaine, ancien président du SPD, ancien ministre-président de Sarre, ancien ministre des Finances de Gerhard Schröder, un leader qui est tout sauf un défenseur du monde du travail. Le même Lafontaine n'exclut d'ailleurs pas de soutenir ou de participer à l'avenir au gouvernement avec le SPD. Lorsque celui-ci, après une cure dans l'opposition, aura retrouvé des accents un peu plus radicaux ? Quant au PDS, là où il participe au pouvoir, à Berlin ou dans le Land de Mecklembourg-Poméranie Occidentale, il

mène la même politique que le SPD, de réductions des services publics au détriment de la population laborieuse.

Et puis, l'alliance entre les deux partis est avant tout électorale. Le PDS, qui a encore une base importante à l'Est, n'a jamais réussi à percer dans l'Ouest du pays. Et lors des législatives de 2002, il n'avait obtenu que 4 % à l'échelle nationale. Quant à la WASG, elle n'a qu'une implantation réduite (elle annonce aujourd'hui 10 000 adhérents) et est très peu présente à l'Est.

Quel que soit le résultat des élections, que la CDU gouverne avec son allié traditionnel, le FDP, comme cela est probable, ou qu'elle forme une grande coalition (avec le SPD), comme cela

est possible si elle ne réussit pas à obtenir la majorité, le gouvernement futur accentuera les attaques contre le monde du travail. Et sur ce terrain le Parti de Gauche n'a pas de réelles perspectives à offrir aux travailleurs.

Pourtant, s'ils ne veulent pas subir encore une politique antiouvrière, les travailleurs d'Allemagne devront se battre sur un tout autre terrain que celui des urnes. C'est dans les entreprises, dans la rue, qu'ils représentent une force considérable. Une force qui seule pourrait permettre de mettre un coup d'arrêt au recul continu du niveau de vie, aux baisses des salaires et aux licenciements.

Henri MARNIER

• **Pologne**

La situation de la classe ouvrière se dégrade

La récente grève des travailleurs polonais, aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, début août, a fait beaucoup discuter en Pologne.

Dans le cas des Chantiers de l'Atlantique, les électriciens polonais avaient été embauchés par une société polonaise, qui travaillait pour un sous-traitant français des Chantiers de l'Atlantique. Leur employeur polonais s'était ensuite déclaré en faillite. Seule leur protestation avait permis qu'ils puissent toucher une partie de leur dû. En Pologne, qui que ce soit peut créer une société dite « unipersonnelle », qui peut alors passer des « contrats de mission ». Ce type de contrat est différent des contrats de travail classiques, qui sont encore encadrés un tant soit peu en Pologne par le Code du travail. Par contre, dans le cadre de ces « contrats de mis-

sion », horaires, salaires, tout est à la guise du patron.

Durant l'été, la presse polonaise a rapporté d'autres affaires similaires : à Orta Nova, dans les Pouilles en Italie, près d'une centaine de travailleurs ramassaient les tomates dans des conditions épouvantables. Ils habitaient dans des tentes, sans eau ni toilettes, près des champs, sous la surveillance de gardiens. Parmi les travailleurs, des Albains, des Slovaques et plus de soixante-dix Polonais, embauchés par un homme d'affaires polono-italien. En Grande-Bretagne, dans les magasins de la chaîne Tesco, des manutentionnaires polonais se sont mis cet été en grève, afin de protester contre leur charge de travail.

Dans les journaux, les petites annonces proposant une embauche consacrent deux fois plus de place à des propositions de travail à l'étranger qu'à des propositions pour la Pologne.

Les salaires ne sont jamais mentionnés, et tous les métiers sont offerts, depuis manutentionnaire, femme de ménage, jusqu'à infirmière, vétérinaire, stomatologue... Ainsi, des conducteurs de bus en Grande-Bretagne sont recrutés en Pologne de cette façon.

430 000 travailleurs polonais travailleraient officiellement de la sorte à l'étranger, sans compter plusieurs centaines de milliers d'« illégaux ». Pour beaucoup de jeunes, cette émigration-là apparaît comme la seule solution, ne serait-ce que pour pouvoir se payer une petite chambre pour vivre avec leur compagne...

Car en Pologne, c'est pire. Les mêmes sociétés, qui embauchent sans respecter le Code du travail, y exercent leurs ravages. Elles se sont multipliées sous la dénomination « agences de travail ». Elles proposent aux entreprises non seulement des

services de nettoyage, comme cela se faisait auparavant, mais aussi des travailleurs de tous les métiers. Du coup, dans les entreprises, les salariés sous le régime du Code du travail sont de moins en moins nombreux. Le minimum salarial légal de 840 zlotys - environ 210 euros, et il faut enlever 20 % pour arriver à la somme nette - n'est pas respecté par les employeurs, qui font travailler bien en dessous de ce tarif. Les heures supplémentaires non payées sont monnaie courante et les salaires payés en retard deviennent fréquents.

Dans ce contexte, des pressions semblables s'exercent aussi contre les salariés du secteur public : ainsi les enseignants du second degré, qui travaillaient jusqu'alors 18 heures par semaine, se sont vu imposer lors de la dernière année scolaire quatre heures de travail supplémentaires par semaine, non payées, destinées selon le minis-

tère de l'Éducation à offrir aux élèves des heures de « consultation » avec leurs enseignants.

Les grandes entreprises profitent, elles aussi, de cette situation. Ainsi France Télécom s'appête à réduire encore une fois le personnel de l'opérateur polonais TPSA qu'il possède. Le trust Pernod-Ricard, qui a acheté la firme Wodka Wyborowa, annonce qu'il a, pour son usine de Poznan, un projet de fermeture ou de licenciement de la moitié du personnel, et annonce qu'il va diminuer les salaires du personnel restant de 30 %.

C'est cette réalité que dénonçaient les manifestants venus le 14 juillet devant l'ambassade de France à Varsovie, affirmant dans leurs slogans que « plus de deux siècles après la Révolution Française, il y avait encore bien des Bastilles à faire tomber ».

Nelly MEYER

• **Argentine**

Les travailleurs veulent leur part de la relance

L'économie argentine a connu depuis deux ans un net redressement. La dévaluation de la monnaie nationale, le peso, dont la valeur par rapport au dollar a été presque divisée par quatre, a considérablement favorisé le secteur de la bourgeoisie exportatrice.

Sur le marché intérieur, il y a une hausse des prix qui a incité d'autres secteurs de la bourgeoisie nationale à produire à nouveau pour celui-ci, après des années d'argent facile gagné à la Bourse. On a même vu des entreprises locales, notamment dans l'industrie alimentaire, qui avaient été vendues trois fois leur prix au moment où la spéculation était la plus forte, être finalement rachetées après le krach par leurs anciens propriétaires à un prix plus raisonnable, une excellente opération pour ceux qui en ont bénéficié.

Mais cette reprise relative profite surtout aux classes possédantes. Elle reste bien insuffisante par exemple pour sortir la moitié de la population de la misère, notamment dans les provinces les moins industrialisées et les moins urbanisées.

En revanche dans la province de Buenos Aires, où se concentre le tiers des quelque 37 millions d'Argentins, aussi bien la petite bourgeoisie, qui avait vu ses économies gelées au moment du krach, qu'une partie des salariés ont connu un redressement de leur situation. Ceux qui avaient des économies les ont dans une large mesure récupérées. Les salaires ont connu également un réajustement tenant en partie

compte de la dévaluation. Et on assiste aussi à une institutionnalisation d'une partie du secteur des « entreprises récupérées », ces entreprises relancées par les salariés, souvent parce que les patrons les avaient abandonnées, et dont certaines sont désormais devenues des coopératives, sans patrons mais soumises aux mêmes contraintes que les autres entreprises.

Ce climat économique a incité les salariés dont les salaires restaient bloqués à se mettre en grève, et dans plusieurs secteurs les travailleurs revendiquent des hausses des salaires. Le coup d'envoi a été donné au début de cette année par les travailleurs

du métro de la capitale qui, outre des augmentations de salaires, ont réussi à imposer que leurs horaires de travail n'augmentent pas, ce qui a obligé leur employeur (privé) à embaucher.

Cette grève a fait des émules et, cet été, ce sont les infirmières et les salariés de l'hôpital de Garrahan, spécialisé dans le traitement des enfants cancéreux, qui réclamaient à la fois un salaire de base de 1 800 pesos et une augmentation égale pour tous de 600 pesos. En effet les services statistiques du président Kirchner claironnent partout que le « panier de la ménagère » est de 1 800 pesos : c'est donc cette somme que réclament ceux de

Garrahan, dont les salaires sont bloqués depuis quatorze ans.

Les travailleurs ont d'autant plus de raisons de revendiquer que le succès des exportations argentines s'accompagne de prélèvements fiscaux de la part de l'État qui font que celui-ci dispose actuellement d'une confortable cagnotte.

Pour bien des travailleurs qui gagnent parfois jusqu'à trois fois moins que ce que revendiquent ceux de Garrahan, ce serait un encouragement à revendiquer également. En pleine campagne électorale (on votera en octobre prochain), ce n'est pas le signal que le gouvernement Kirchner a l'intention de lancer, et son

ministre de la Santé, épaulé par la bureaucratie syndicale de la CGT péroniste, a mis la pression sur les dirigeants de l'hôpital pour qu'ils ne cèdent pas. Mais les multiples provocations et une campagne de presse hostile aux grévistes, les accusant mensongèrement d'abandonner leurs jeunes patients, ont eu, pour le moment, l'effet inverse et ont renforcé la détermination des grévistes, qui sont soutenu par les parents des enfants hospitalisés et qui envisageaient, fin août, de s'adresser à d'autres salariés, pour étendre leur action pour une revendication qui concerne tous les travailleurs argentins.

Jacques FONTENOY



• **Ontario (Canada)**

Protestation contre les tribunaux islamiques

Jeudi 8 septembre, de 12 h à 14 h, une manifestation devait se dérouler devant l'ambassade du Canada à Paris « *Contre les tribunaux islamiques de justice civile en Ontario, pour les droits des femmes, la séparation du religieux et de l'État, et le respect de la dignité humaine.* »

En effet depuis 1991, dans cet État de l'Ontario, une « loi d'arbitrage » a été instaurée, destinée à régler les différends familiaux et de succession, afin d'accélérer les procédures et de désengorger les tribunaux. Dans le cadre de cette loi, il n'est requis aucune compétence particulière pour les « arbitres » qui y interviennent, mais leurs décisions et leurs sentences sont exécutoires par les tribunaux.

C'est dans ce cadre que, depuis deux ans, des femmes de confession ou de filiation musulmane ont alerté sur la formation d'un « *Institut islamique de justice civile* » où un conseil des imams rend des arbitrages selon les principes islamiques de la sharia et ordonne que « *Tous les bons musulmans ont l'obligation de ne s'adresser qu'à cette instance* ».

Lutte Ouvrière s'associe à cette protestation.

Asemblee generale des grévistes à l'hôpital Garrahan.

• **Accord sino-européen sur les importations de textile**

Les profiteurs du « made in China »

Un accord a finalement été trouvé entre les représentants de l'Union Européenne et ceux de la Chine, pour débloquer les stocks de vêtements importés de ce pays. En effet, depuis plusieurs semaines, près de 80 millions de pulls, pantalons, chemisiers, soutiens-gorge et tee-shirts fabriqués en Chine étaient retenus dans les ports du Havre ou d'Anvers, sous prétexte que les quotas annuels d'importation en Europe étaient atteints, voire dépassés.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les échanges de produits textiles ne sont, en principe, plus réglementés. Les chaînes d'habillement et

la grande distribution peuvent donc librement s'approvisionner en Chine, au Bangladesh, au Cambodge, au Maroc ou dans tout autre pays du Tiers Monde leur offrant des produits à bas prix.

Le problème est que des fabricants européens, en Italie, en Espagne et en France notamment, ceux qui ne produisent pas, ou pas totalement, dans ces pays où le prix du travail est très bas, ne voyaient pas d'un bon œil s'élargir la concurrence. Ils ont donc fait pression et obtenu une limitation de la progression des importations chinoises pour une dizaine de produits. Cela s'est

traduit, en juin 2005, par une prolongation provisoire des quotas d'importation et par les blocages qui ont suivi quelques semaines après.

En négociant un compromis, les représentants de Bruxelles ont voulu soigner leurs relations commerciales avec la Chine. La perspective de juteux contrats, pour Airbus comme pour une multitude d'industriels européens, valent bien quelques importations supplémentaires de vêtements chinois, d'autant qu'il s'agit en partie de productions réalisées par des sociétés aux capitaux occidentaux.

Quant aux chaînes d'habillement et aux grandes enseignes de la distribution, elles ne peuvent que se féliciter de ce compromis. Elles vont pouvoir récupérer leurs commandes en souffrance et profiter du « made in China » pour améliorer encore plus leurs marges, car si elles bénéficient ainsi d'une baisse des coûts de leurs approvisionnements, elles se gardent bien de la répercuter sur leurs prix de vente. Pour preuve, les profits d'une chaîne comme « H et M » par exemple, qui s'approvisionne à 60 % sur le marché asiatique, ont progressé de 31,8 % au premier semestre 2005 !

Roger MEYNIER

• Ascenseurs

Toujours aussi vétustes et peu sûrs

Trois ans après la mort de Bilal, cet enfant âgé de quatre ans décédé suite à une chute dans une cage d'ascenseur d'un immeuble HLM de Strasbourg, s'est ouvert lundi 5 septembre le procès mettant en cause la société gestionnaire de l'ascenseur, AMS (Ascenseurs Multi-Services), représentée par son directeur et son responsable de sécurité, pour « homicide par imprudence ». L'organisme de HLM de la communauté urbaine de la ville, CUS Habitat, pourtant propriétaire de l'immeuble, n'est quant à lui pas poursuivi.

Cet accident, comme d'autres comparables survenus peu après, avait conduit le ministre du Logement de l'époque, Gilles de Robien, à élaborer une loi visant à améliorer la sécurité des ascenseurs, loi votée un an plus tard, en juillet 2003. Il a fallu attendre encore une autre année pour que paraissent les décrets d'application. Et

encore, le ministère de la Cohésion sociale a avoué lundi 5 septembre que le dernier décret n'avait été publié que le 27 juillet dernier ! Tout cela est long, fort long, mais il va falloir attendre encore bien plus longtemps pour que soient réellement rénovés les ascenseurs trop anciens ou défectueux, puisque cette loi de Robien donne aux propriétaires entre cinq et quinze ans pour effectuer les travaux, et que la question de leur financement reste floue.

Force est de constater en tout cas que, trois ans après la mort du petit Bilal, l'état des 420 000 appareils français, empruntés par cent millions d'usagers, ne s'est pas amélioré. Le pays possède le parc le plus vétuste du continent, puisque deux tiers des ascenseurs ont plus de vingt ans.

À la vétusté s'ajoute le manque d'entretien. Le procès qui vient de s'ouvrir met

en cause le technicien, qui n'aurait pas fait toutes les vérifications nécessaires. Mais dans toutes les entreprises de réparation d'ascenseurs, la sienne, comme les autres, les patrons soumettent leurs employés à une surcharge de travail. La dégradation des conditions de travail des dépanneurs est dénoncée régulièrement par la coordination CGT des ascenseurs. Chaque dépanneur doit s'occuper de 120 ascenseurs, voire plus. Et ce chiffre est doublé en cas d'absence d'un des dépanneurs, car aucun remplacement n'est prévu. La coordination CGT souligne aussi que les accidents sont fréquents parmi les dépanneurs. « Il y a au moins un mort chaque année, parfois deux ou trois », déplorait Robert Pelletier, de la coordination CGT des ascenseurs en décembre 2004, alors que deux salariés, un dépanneur de Schindler et un autre travaillant pour l'entreprise

Thyssen, venaient de trouver la mort.

C'est dans les logements des quartiers et cités populaires que la situation est la plus préoccupante. C'est là qu'on trouve le matériel le plus vétuste. Quotidiennement les habitants d'immeubles HLM doivent faire face aux pannes qui les contraignent à monter six, huit ou dix étages à pied. Les modèles installés sont souvent moins performants que ceux des bureaux ou des immeubles de standing. L'entretien dans certains quartiers ou cités populaires, souvent moins fréquent, est parfois rendu plus difficile à cause des nombreuses dégradations.

Quand il s'agit de la sécurité des personnes et surtout quand il s'agit de celle des pauvres, les propriétaires privés et même les bailleurs sociaux ont rarement envie de mettre la main au porte-monnaie.

Aline RETESSE

• Lens

Des mois sans ascenseur !

Depuis le mois d'avril, les habitants de la tour Beethoven de la grande résidence de Lens sont privés d'ascenseur. Juste à côté, ceux de la tour Tonneval n'en ont plus depuis le mois d'octobre ! Et un peu partout dans la cité, les gens se plaignent de pannes régulières. Pour les malades, pour les parents avec des poussettes d'enfant, pour les personnes âgées, pour les femmes enceintes, c'est la galère depuis des mois.

La société d'HLM promet une remise en service en septembre et argumente en disant qu'elle a mis en place un service portage des courses et a le culot de dire qu'elle déduit les charges dues à l'ascenseur ! Encore heureux !

Il y a des directeurs de sociétés HLM à qui on aurait envie de faire monter tous les jours huit étages, avec d'un côté un sac de courses et de l'autre une poussette, jusqu'à ce que tous les ascenseurs soient réparés, les réparations iraient sans doute plus vite !

Correspondant LO

• Dégradation de l'hôpital public

Il faut y investir les deniers publics

L'hôpital public va mal. Ce n'est pas un scoop. Tous ceux qui ont récemment fréquenté un tel hôpital, pour eux-mêmes ou un proche, n'ont pu que le constater. Faute d'embauche, les personnels soignants sont à la limite de ce qu'ils peuvent humainement faire. Faute de moyens financiers adéquats, il n'est pas rare qu'on demande à des familles de patients d'aller acheter dans une pharmacie les médicaments de base dont le service hospitalier ne dispose plus. Et cela risque bien de ne pas s'améliorer.

En 2004, la partie des dépenses non réglées à la fin de l'année, et qu'il a donc fallu reporter et prendre sur le budget de 2005, avait atteint 500 millions d'euros. À la fin de l'année 2005, on s'attendait à ce qu'il atteigne un milliard d'euros ! C'étaient les chiffres donnés cet été par la très officielle FHF, Fédération Hospitalière de France, qui regroupe en association les établissements publics hospitaliers et qui n'a rien d'un repère de syndicalistes extrémistes. Elle ajoutait que,



pour assurer le « strict maintien des moyens actuels », c'est-à-dire, en clair, simplement maintenir l'état de dénuement actuel, il fallait, pour 2006, une augmentation de 4,32 % de l'Ondam hospitalier, l'Objectif national des dépenses de l'assurance maladie pour l'hôpital. Faute de quoi, avertissait-elle, il

faudrait supprimer 30 000 emplois !

Dans une interview donnée mardi 6 septembre au *Parisien*, Claude Evin, ancien ministre socialiste de la Santé et... actuel président de la FHF, déclarait que finalement le déficit des hôpitaux atteindrait 1,2 milliard d'euros fin 2005. Et de

poursuivre en proclamant que les trois quarts des hôpitaux étaient désormais « dans le rouge ». Qu'entend-il par là ? Allait-il dénoncer les fermetures de lits, le manque de médicaments, le personnel hospitalier en nombre dramatiquement insuffisant ? Allait-il s'émouvoir de la pitoyable qua-

lité des soins que cela entraîne pour les malades ? Pas du tout ! Il est uniquement intervenu en gestionnaire de budget. Entre autres, il a eu le culot de dénoncer « l'augmentation salariale qui a été accordée aux fonctionnaires au printemps, qui représente un surcoût de 100 millions d'euros pour 2005 et qui n'était pas prévu. » Sa casquette de ministre lui colle toujours à la tête !

L'hôpital public, il faut le rappeler, est financé pratiquement à 100 % par la Sécurité sociale et par les malades. Depuis maintenant des décennies, quels que soient les gouvernements, ce sont les assurés sociaux qui ont été ponctionnés, que ce soit par le biais de l'augmentation des cotisations, le forfait hospitalier, ou encore le racket d'un euro par consultation, pour augmenter le budget hospitalier. Pour que l'hôpital public cesse de se dégrader, il faudra contraindre l'État à considérer la santé du public comme une priorité, le contraindre de financer l'hôpital public avec les deniers publics.

Sophie GARGAN

• De Robien aux enseignants

« Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes (scolaires) possible »

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, est content de sa « première rentrée scolaire », et se dit confiant dans l'application de la réforme Fillon.

Pourtant, cette rentrée se traduit par des suppressions d'emplois sans précédent dans le second degré, l'insuffisance de postes créés dans le premier et un surcroît de précarité pour l'ensemble du personnel. Déjà, des parents d'élèves protestent et occupent des écoles dans diverses villes, et les enseignants envisagent des journées de protestation contre le manque de moyens.

Cela n'empêche pas de Robien de proclamer sa satisfaction, dans une lettre envoyée au domicile de chaque enseignant, pour un coût d'environ 500 000 euros.

Son contenu ? D'abord quelques effets de plume : « *La République doit avant tout manifester sa reconnaissance envers les enseignants* » ; ou encore les enseignants sauront « *épouser notre époque et répondre à la mondialisation par un supplément d'humanisation et assurer un service public authentique* ».

Mais par-delà ces phrases creuses, de Robien justifie la mise en application du plan de son prédécesseur Fillon.

À la rentrée, il y aura 6 000 enseignants en moins dans les écoles, les collèges et les lycées, puisqu'il y a 36 000 départs à la retraite pour seulement 30 000 nouveaux enseignants. Dans les écoles primaires, 700 postes sont créés pour 45 000 élèves supplémentaires, ce qui fait un poste en plus pour 65 élèves nouveaux. Par contre, dans les collèges et les lycées, 5 500 postes sont supprimés, alors qu'il y aura 50 153 élèves en moins, ce qui fait un poste supprimé pour 9 élèves en moins. Cherchez la logique !

De Robien se félicite

aussi des 45 000 « emplois de vie scolaire » créés pour cette rentrée. Mais il ne dit pas que ce sont des emplois précaires, qui ne compenseront pas les 62 000 emplois-jeunes supprimés depuis 2003, ni les 60 000 « contrats emploi-solidarité » de l'Éducation nationale qui sont ou vont arriver à terme dans les années qui viennent. Même si on tient compte de la création des 30 000 postes d'assistants d'éducation en 2003, la vie scolaire aura perdu, en trois ans, 45 000 postes.

De Robien affirme aussi placer « *l'égalité des chances au centre de (ses) efforts* » et cite des mesures censées y aider, comme « *faciliter l'accès à la scolarité des enfants handicapés* ». Mais les familles de ces enfants savent ce qu'il faut penser de ces promesses, renouvelées chaque année sans qu'elles soient suivies d'effet.

Le ministre dit aussi vouloir aider « *les élèves boursiers particulièrement méritants* » par des « *bourses complémentaires* ». Rien n'étant prévu pour augmenter le budget consacré aux bourses, donner plus aux uns reviendra donc à priver les autres d'autant.

Les remplacements de professeurs absents pendant une courte durée par leurs collègues sont aussi évoqués ; non pas pour avouer qu'ils ont pour but de pallier les diminutions du nombre de professeurs remplaçants et de surveillants, mais afin que « *les classes soient assurées* », et peu importe par qui ni comment.

Bien sûr, il n'y a pas un mot dans cette lettre sur les classes surchargées, les non-titulaires sans poste ou les élèves sans école.

De Robien affirmait, il y a quelques jours, que « *la rentrée s'est bien passée à 99 %* ». Puisque c'est lui qui le dit...

Karine MORIN

• Lycée Paul-Eluard Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Rentrée repoussée d'une semaine

Jeudi 1^{er} septembre, au lycée Paul-Eluard qui compte 1 800 élèves et plus de 200 professeurs, les enseignants et les personnels de vie scolaire se sont mobilisés le jour de la prérentrée en découvrant des emplois du temps aberrants.

Ainsi des élèves de seconde pouvaient avoir neuf heures de cours sur une journée. Des professeurs travaillaient certains jours 10 heures, et 24 ou 28 heures dans la semaine au lieu de 18 ! Il y avait des trous énormes dans les emplois du temps, d'où une amplitude très grande pour les élèves et leurs enseignants. Dans une même journée, des heures d'une même matière étaient concentrées. La liste serait encore longue dans l'énumération du « tout ce qu'il ne faut pas faire ».

Tout cela est lié à la valse des

personnels de direction dans l'Éducation nationale, en particulier dans ce département. Au lycée, un conseiller d'éducation qui faisait fonction de proviseur adjoint élaborait les emplois du temps. En remerciement de ses services, il a été jeté par l'inspection d'académie, à la fin de l'année scolaire, en dépit du soutien de l'ensemble du personnel. Il n'a bien sûr pas pu transmettre ses compétences dans la mise en place difficile des emplois du temps, et on a vu le résultat !

Alors à la rentrée le personnel, réuni à plus de 70 en assemblée générale, a exigé le report d'une semaine de la rentrée des élèves, pour prendre le temps de refaire l'emploi du temps.

La direction de l'établissement, minimisant ce qu'elle appelait dans un premier temps des « imperfections », a pro-

posé de ne repousser la rentrée que d'une journée. Les enseignants ont maintenu leurs positions, tout en accueillant malgré tout les élèves de seconde qui effectuaient leur première rentrée. L'inspection académique et le rectorat ont été alertés.

Le lendemain, un proviseur vie scolaire auprès de l'inspecteur d'académie est venu nous rencontrer. Ce pompier de l'Éducation nationale adopta d'emblée un profil très bas, disant qu'il comprenait notre mécontentement et partageait l'appréciation des personnels sur l'emploi du temps, et il souscrivit à notre demande de reporter la rentrée d'une semaine.

L'ensemble du personnel s'est senti conforté par cette décision.

Correspondant LO

• Accueil des enfants étrangers

Sarkozy renforce les contrôles

Tous ceux qui, comme les professeurs, ont la charge de s'occuper d'enfants étrangers arrivant en France, voient les conséquences directes de la politique de Sarkozy en matière d'immigration.

En Seine-Saint-Denis, les établissements scolaires ont accueilli, en 2004-2005, 1 700 enfants étrangers fuyant leurs pays misérables ou en guerre. Ils étaient 2 300 l'année précédente. Leur nombre ne diminue pas parce que la situation dans leur pays d'origine s'améliore, mais parce qu'un pays riche comme la France se ferme de plus en plus.

Sarkozy veut aller plus loin encore dans ce sens, avec une nouvelle loi, votée en 2003, sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Actuellement, pour entrer en France, des enfants étrangers doivent bénéficier du statut de réfugié de leurs parents, ou les rejoindre dans le cadre d'un regroupement familial. Mais cette procédure est très longue et l'enfant entre le plus souvent en France avec un visa de tourisme valable trois mois. Ensuite il se retrouve sans papiers. Bien sûr, l'école accueille tous les jeunes sans papiers, mais ils ne sont pas

comptabilisés pour bénéficier des allocations familiales, de logement ou de rentrée scolaire. Ces frais restent à la charge des familles.

De plus, selon l'article L 341-3 de la nouvelle loi Sarkozy, les parents dont les enfants seront sans papiers s'exposeront à la perte de leur droit au séjour. Pourtant, comme le scandaient des manifestants lors des rassemblements devant les immeubles incendiés, « *Sarkozy l'a oublié, ses parents sont immigrés* ».

K.M.

Pour apprendre un métier : l'école ou l'armée

En cette période de rentrée scolaire, la « réussite des élèves » fait l'objet de bien des discours gouvernementaux. En effet les jeunes sans diplôme vont grossir les statistiques du chômage et, dans les « cent jours de mobilisation pour l'emploi », cela fait désordre pour Villepin.

Celui-ci a donc présenté début août une ordonnance « *insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté* ». On aurait pu espérer une augmentation des budgets de

l'Éducation nationale ou des organismes de formation et d'insertion pour adultes (Greta, Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale, etc.). Mais il n'en a rien été.

La formation des jeunes de 18 à 23 ans en échec scolaire est confiée à « *des militaires ayant l'expérience de l'autorité et du dépassement de soi* », pour une formation de six mois à un an qui comporte « *un apprentissage des règles de vie en société, un rappel des principaux acquis scolaires, des activités sportives et*

une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme pouvant servir pour l'obtention d'un CAP ». Ce que l'école n'a pu apporter à ces jeunes en quinze ans de scolarité, l'armée devrait donc le faire en six mois !

En tout cas, cette formation fera sortir ces jeunes des statistiques du chômage et c'est l'essentiel pour Villepin. Quant à savoir ce qu'elle leur apportera...

K.M.

• **General Motors - Strasbourg**

Patron et médecin du travail main dans la main

Le mercredi 24 août, une semaine après le retour des congés, à la réunion des délégués du personnel, le chef du personnel a demandé l'avis des délégués pour entamer une procédure de licenciement contre un travailleur de 53 ans qui avait été victime d'un grave accident du travail il y a dix ans en fonderie, secteur très dangereux. Évidemment, tous les délégués présents ont refusé que la procédure soit engagée.

Depuis quelque temps, la direction de General Motors à Strasbourg utilise tous les moyens pour se débarrasser de travailleurs qu'elle n'estime plus assez rentables pour l'entreprise.

Le dernier en date, menacé de licenciement pur et simple, est un ouvrier qui a travaillé en fonderie pendant plus de vingt ans. Victime d'un grave accident dans ce secteur dangereux il y a une dizaine d'années, il a été mis au SAV (Service après-vente), là où sont traditionnellement reclassés les travailleurs abîmés par la production et victimes de maladies professionnelles. Périodiquement les douleurs – séquelles de son accident –, le contraignent à prendre des arrêts de travail pour cause de rechutes d'accident.

Dernièrement le médecin du travail l'a déclaré « *inapte à tous postes* », même pour le

poste qu'il occupe régulièrement. La direction en a profité pour déclencher une procédure de licenciement. Ce travailleur, si la direction le licencie, va se retrouver au chômage avec ses indemnités de licenciement et une petite indemnité Cotorep.

Pour la direction de GM, ce n'est pas là un coup d'essai. Jusqu'à une période récente, elle engageait des procédures de licenciement pour les ouvriers en invalidité de 2^e catégorie. Dernièrement, elle a licencié de la même façon un travailleur déclaré inapte par le médecin du travail de l'entreprise.

Le médecin, qui a le statut de cadre supérieur de la GM, se comporte dans ces affaires

comme un vulgaire directeur de production et agit pour le mieux des intérêts du patron. Sa complicité évidente avec le patron avait déjà été dénoncée par des travailleurs de la GM auprès de l'Ordre des médecins pour ses avis ouvertement défavorables aux salariés, comme de déclarer aptes à un poste de travail des personnes qui ne pouvaient assurer la difficulté du poste. Ce qui lui avait valu à l'époque une sanction de l'Ordre des médecins.

La politique de la GM, c'est aussi cela : priver de salaire des ouvriers qui ont laissé une partie de leur santé pour satisfaire les profits.

Correspondant LO

• **Arcelor Dunkerque**

Une insécurité permanente

À Arcelor Dunkerque, des accidents dont les conséquences auraient pu être très graves ont lieu ces derniers temps. À la Cokerie, un dégoudronneur a explosé et une autre explosion a eu lieu à B6. Heureusement, il n'y a pas eu de réactions en chaîne dans cette zone traversée de grosses conduites de gaz combustible.

Le 20 juillet, un dynamitage sur le chantier de la coulée en plaques a projeté des blocs de

plusieurs kilos de fonte à des centaines de mètres, au-delà du périmètre de sécurité. Des installations, des locaux et des véhicules ont été endommagés.

Mardi 23 août, deux travailleurs de la société sous-traitante Endel ont été brûlés au cours d'une intervention à la station de mélange dégazage du Train à Chaud Continu. Il y avait quatre vannes fermées, de vingt-cinq ans d'existence, très vétustes, qui fuyaient. Et la conduite n'avait

pas été dégazée et rendue inerte avant la réparation.

Samedi 27 août, suite au blocage d'une vanne, une forte montée en pression du HF4 a eu lieu. Une importante quantité de gaz combustible a été expulsée dans l'atmosphère. Une étincelle, et c'était la catastrophe.

Derrière tout cela, c'est la politique d'économies systématiques de la direction qui est en cause. Elle a supprimé de nombreux postes de travail qui per-

mettaient une surveillance et un suivi d'installations classées « Seveso 2 ». Elle retarde au maximum les réparations. Et il faut faire vite, toujours plus vite...

Plus que jamais, la sécurité des travailleurs d'Arcelor et celle des habitants des alentours dépendent de notre volonté commune à nous opposer à cette politique qui, un jour, va entraîner une catastrophe.

Correspondant LO

• **SNCF Vierzon :**

Les voyageurs sont invités à... attendre

Suite à des feux aux abords des voies, plusieurs trains ont été immobilisés dans les gares de Vierzon et Châteauroux, une première fois le mardi 30 août et une seconde fois à Bourges et à Vierzon vendredi 2 septembre.

Comme fin juin, où trois mille voyageurs avaient été bloqués dans les gares de la région, plusieurs centaines de passagers ont connu à chaque fois un

retard d'environ une heure et demie. La direction locale de la SNCF met en avant le fait que, contrairement à juin, elle a rapidement réagi et distribué des bouteilles d'eau. Ce qui est tout de même la moindre des choses.

Par contre, il est très improbable qu'elle rembourse les billets, arguant du fait qu'elle n'est pas responsable de ces incen-

dies. Les feux auraient pourtant été déclenchés par la perte d'un patin de frein dans un cas et par des étincelles au moment du freinage dans l'autre.

Ces incendies à répétition sont essentiellement dus à une périodicité d'entretien du matériel et à un désherbage des abords des voies insuffisants. C'est pourquoi la direction fait preuve d'un sacré culot en pré-

tendant que sa responsabilité n'est pas engagée !

Le PDG, Gallois, se réjouit de faire relooker les TGV par le styliste Christian Lacroix. Mais l'intérêt des usagers comme des cheminots est ailleurs : il serait de consacrer des crédits suffisants à l'entretien, au lieu de les réduire.

Correspondant local

• **SOGEP - Wattrelos (Nord)**

Intérimaires sous-payés, déléguée menacée

À la SOGEP (filiale à 100 % de La Redoute qui s'occupe des transports) une déléguée dénonçait depuis plusieurs mois les pratiques de la direction concernant la paie des intérimaires. Ceux-ci étaient payés à un barème inférieur à

celui de la personne qu'ils remplaçaient, ce qui est illégal. Une seule intérimaire a été régularisée. Mais la direction, pensant sans doute que cela coûtait trop cher, a depuis tout simplement stoppé les régularisations. Quant à la déléguée qui

continue à exiger la régularisation de tous, elle se retrouve menacée d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Jeudi 1^{er} septembre, toutes ses collègues de travail ont fait grève pour accompagner leur

déléguée à un entretien, que la direction a reporté une semaine plus tard... dans la région parisienne, où se situe le siège de l'entreprise, mais surtout loin des employées concernées.

Correspondant LO

• **Dans notre courrier**

Estropié puis licencié

Ouvrier sur presse à l'usine Léo François de Fourmies, j'ai eu la main écrasée en décembre 1978. L'enquête a révélé que le frein du vérin était défectueux et donc la responsabilité du patron totale. Après une opération, j'ai repris mon travail au même poste, bien que ma main soit restée handicapée et de plus en plus douloureuse. Impossible de changer de poste ni d'obtenir un travail plus facile. La situation s'est dégradée. En 1989 il a fallu m'amputer d'un doigt, un autre restant paralysé. J'ai à nouveau repris mon poste. En 2002, après une nouvelle opération et la pose d'un appareil pour atténuer les douleurs de ma main, celle-ci ne fonctionnait plus du tout. J'ai alors été licencié pour inaptitude au travail, avec les indemnités conventionnelles.

Je suis reconnu travailleur handicapé, sans pension. Je n'ai pas retrouvé de travail à Fourmies, pas même dans un atelier protégé. Il faut dire qu'il y a de très nombreux chômeurs dans notre région. Actuellement je touche 400 euros par mois des Assedic et 780 euros tous les trois mois de la Sécurité sociale. La seule proposition de « travail » a été un stage non rémunéré en vue de l'obtention d'un CAP de balayeur, à 40 km de mon domicile. J'ai refusé. Je n'ai pas droit à la CMU car je touche une rente d'accident de travail. La mairie refuse de m'aider... car je suis propriétaire de mon logement. En le vendant je ne toucherais pas grand-chose, il s'agit d'une petite maison d'ouvrier que j'ai retapée, mais par contre je me retrouverai à la rue et la mairie consentirait éventuellement à m'aider !

En revanche mon ancien patron a touché des subventions pour rénover ses locaux, on lui a installé un rond-point devant son usine et il continue à faire travailler ses ouvriers dans des conditions lamentables.

B.P. Fourmies

• La Poste Centre de tri J.-J.- Bosc – Bordeaux - Bègles

La Poste condamnée à réintégrer deux syndicalistes

Fin août, le tribunal administratif de Bordeaux a suspendu la sanction d'exclusion temporaire de fonction pour deux syndicalistes SUD du centre de tri. Ces militants avaient été exclus de La Poste pour une durée respectivement d'un an et de six mois. Ils font partie des 14 militants syndicaux dont La Poste a voulu faire un exemple en les sanctionnant lourdement (jusqu'à deux ans d'exclusion ferme et le licenciement du camarade contractuel) en juillet dernier.

Les 14, avec 150 à 200 de leurs collègues, s'opposaient depuis début avril à un plan de suppressions d'emplois sur le centre de tri. Et le 25 mai les agents du centre dans les brigades de nuit, excédés par l'attitude de la direction, avaient retenu à la fin d'un CHSCT cinq membres de la direction du centre de tri en leur demandant d'ouvrir enfin des négociations, ce à quoi la direction régionale avait répondu en faisant inter-

venir le GIPN et en portant plainte contre neuf postiers pour « séquestration ».

Pour les deux camarades réintégrés, le juge du tribunal administratif a estimé, en référé, en urgence et sur la « forme », que la procédure disciplinaire de La Poste était irrégulière car elle ne s'appuie que sur des constats d'huissier faits sur la seule foi et les seuls dires de cadres du centre. Ils pouvaient ainsi leur donner les noms qu'ils voulaient. Et ils ne se sont pas privés de donner aux huissiers les noms des militants qui s'opposaient le plus fermement à son plan de suppressions d'emplois ! Faire venir les huissiers au moindre incident, cela a été pendant le conflit une pratique régulière pour faire pression sur les agents.

En suspendant les sanctions de ces deux postiers, le juge a obligé La Poste à leur payer les salaires dus depuis juillet, à payer 1000 euros pour les frais en justice et surtout à les réintégrer au centre de tri, ce qu'ils ont fait, pour la plus grande satisfaction de leurs collègues, les 4 et 5 septembre derniers ! La

suspension de la sanction est maintenue jusqu'au jugement sur le « fond », ce qui prendra des mois, ou jusqu'à une décision du conseil d'État devant lequel La Poste a fait appel.

Le tribunal administratif n'a pas remis en cause la régularité de trois autres procédures disciplinaires concernant des militants de SUD. Quatre dossiers ont été déposés par la CGT et n'ont pas encore été examinés. Les syndicats contestent aussi les sanctions sur « le fond » ce qui sera examiné par le tribunal plus tard. Le camarade contractuel, militant syndical CNT, qui a été licencié entame lui une procédure devant les Prud'hommes. Les plaintes devant la justice pénale dépo-

sées par La Poste contre neuf des syndicalistes, quant à elles, courent toujours.

Ce qui est certain, c'est que la volonté de sanctionner de La Poste vise à faire un exemple, dans l'espoir de faire mieux passer, à Bègles et ailleurs dans le pays, ses projets de réorganisation en vue de la privatisation à venir.

Au centre de tri de Bègles, la direction en est à sa sixième « proposition » de plan de « réorganisation », alors que le jour des événements elle avait affirmé qu'il n'y avait de possible que ce qu'elle avait proposé jusque-là. La sixième mouture, toujours contestée par les agents de la nuit, prévoit 31 suppressions d'emploi au

lieu de 40 annoncées précédemment. Les cadres, de leur côté, tentent d'appliquer avant l'heure les suppressions d'emplois en modifiant les chantiers et les tâches. Mais ces mauvais coups à la petite semaine sont restés lettre morte, les agents ne dérogeant pas de leurs positions de travail.

Et si la réintégration de nos deux camarades énerve profondément les dirigeants du centre, qui ont ressorti leurs sanctions et menaces, nous, cela nous a remonté le moral d'un cran ! Et nous continuons de réclamer l'annulation de toutes les sanctions prononcées.

Correspondant LO



À la sortie du conseil de discipline du 8 juillet.

• Cangey (Indre-et-Loire)

Non à la fermeture du bureau de poste !

Le 29 août dernier, l'Union locale CGT d'Amboise-Bléré, deux petites villes situées à une trentaine de kilomètres de Tours, a organisé une réunion publique contre la fermeture du bureau de poste de Cangey, un village du canton, et son remplacement par un « relais poste » dans l'épicerie. Elle a rassemblé 110 personnes venues de Cangey et des villages alentour, mais aussi une vingtaine de postiers des environs, des militants associatifs et syndicaux, des élus et deux représentants de la direction locale de La Poste.

Les interventions ont beaucoup tourné autour des services publics : les bureaux de poste, mais aussi les fermetures de classes et celle de la maternité d'Amboise ont été évoquées.

Le maire du village a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi cela se passe ainsi, quand la population n'arrête pas d'augmenter. Puis il a raconté comment La Poste ne lui avait pas donné le choix : « Soit l'agence postale communale, à la charge de la commune, soit le relais poste qui ne coûte rien aux administrés ». Pour une petite com-

mune de 783 habitants, c'est évidemment la deuxième solution et la fermeture du bureau de poste qui a été votée.

Plusieurs participants ont raconté comment à Cangey, comme dans tous les villages qui voient leur bureau de poste fermer, c'est la chronique d'une mort annoncée : La Poste commence par réduire les horaires d'ouverture, de telle sorte que bien des habitants qui travaillent ne peuvent plus y aller et vont alors au bureau qui leur est accessible. La Poste décide qu'il n'y a pas assez de « clients » et qu'il n'est plus rentable, alors elle le ferme. Pourtant, La Poste fait des bénéfices et a augmenté de 21,3 % ses dix plus hauts salaires l'an dernier.

Un militant syndical a rappelé que dans l'Indre-et-Loire, sur les 222 points de contact que La Poste se vante de maintenir, il ne restera en 2006 plus que 63 bureaux de plein exercice, c'est-à-dire ouverts matin et après-midi et offrant tous les services de La Poste, contre 127 en 2004.

Quant aux dirigeants de La Poste présents, ils ont tenté de rassurer, en disant que 95 % de

la population du département est à moins de 5 km d'un point de contact et qu'ils voulaient maintenir le service, mais qu'il fallait être concurrentiel. Cela n'a pas convaincu l'assemblée. Les postiers présents, eux, connaissent bien la chanson, avec les dizaines de suppressions d'emplois prévues dans le département et la charge de travail qui ne cesse d'augmenter.

Ces fermetures de petits bureaux font bien sûr partie d'un plan d'ensemble de l'entreprise La Poste, qui vise à ne conserver que ce qui est rentable, dans le but de privatiser. Plusieurs postiers présents à la réunion, qui travaillent dans des petits bureaux de poste, ont compris que ce n'est pas sur La Poste qu'il faut compter pour garder leur emploi, qu'il faudra se revoir et se préparer à se battre contre la fermeture des bureaux ruraux. Au vu de la réussite de cette première réunion, d'autres sont envisagées dans les communes où des fermetures sont prévues.

Correspondant local

• Faurecia - Beaugency (Loiret)

Les travailleurs refusent d'être jetés à la rue

Les 157 ouvrières et ouvriers de l'usine Faurecia de Beaugency, qui risquent de se retrouver à la rue dans les mois qui viennent, ont manifesté samedi dernier avec le soutien d'autres travailleurs.

Faurecia est l'un des premiers équipementiers automobiles mondiaux et sa santé est florissante. La direction du groupe, dont le PDG aurait 600 000 euros de revenu et des milliers d'actions dans plusieurs sociétés, parle d'une baisse de bénéfices début 2005 par rapport à 2004, en oubliant de dire qu'en 2004 les bénéfices du groupe avaient été multipliés par huit

pour atteindre 83,7 millions d'euros. D'ailleurs les 34,5 millions de profits pour les six premiers mois de cette année sont déjà deux fois plus élevés que ceux de toute l'année 2003 !

Mais pour la direction du groupe, filiale à plus de 70 % de Peugeot-Citroën, la seule règle est toujours plus de rentabilité.

Les travailleurs de Faurecia ont donc raison de refuser de faire les frais de la politique patronale. En prenant sur les profits et les dividendes des actionnaires, il y a largement de quoi assurer l'emploi et les salaires des travailleurs.

• Crédit Lyonnais-Crédit Agricole

Ça ne s'arrange pas « près de chez vous » !

Au Crédit Lyonnais, il y a quinze ans, la direction avait créé les UAC (unité d'appui commercial), centres chargés des traitements administratifs et comptables de la clientèle entreprises et particuliers. Petit à petit, le nombre de ces centres a diminué, ainsi que l'effectif concerné, passant de plus de 7 000 personnes à environ 4 500 aujourd'hui.

En 1997 elle a imposé à ce personnel la loi de Robien – réduction de temps de travail avec réduction de salaire – qui ne s'est plus appliquée fin 2004.

Depuis, de nombreuses réorganisations ou plutôt désorganisations se sont succédées : les « UAC 2000 » en 1999 ; Octave en 2003, généralisant le travail plus répétitif et instaurant la spécialisation des UAC ; enfin, Opus en 2005, avec des transferts d'activités entre UAC.

Toutes ces réorganisations font qu'aujourd'hui le crédit immobilier d'un client résidant dans le sud de la France est traité en région parisienne, ses opérations comptables dans l'Ouest et sa succession le sera à Saint-Quentin-en-Yvelines ! Si c'est une entreprise, le circuit sera encore différent. Pas toujours facile à com-

prendre pour le client et, pour nos collègues d'agences, les changements sont tellement fréquents qu'ils ne savent plus où s'adresser.

Pour peaufiner cette organisation, on a vu l'arrivée en 2003 d'un outil nouveau, Oxygen, que la direction résume avec le slogan « UAC sans papier ».

Avec Oxygen, c'est la « traçabilité » des opérations. Chacun dispose d'un écran 21 pouces divisé en trois fenêtres permettant de visualiser (avec une bonne vue) trois documents différents : les instructions client, la « corbeille » de travail et l'écran de saisie. Car chacun a sa « corbeille » nominative, qui correspond à l'ancienne corbeille (ou la pelle plastique) de courrier papier.

L'avantage, pour la direction, c'est qu'avec la disparition du papier il y a dispari-

tion des déplacements physiques des employés, désormais « scotchés » à l'ordinateur. Mais aussi chaque intervention sur un document est inscrite automatiquement par le système avec l'heure (à la seconde près) de l'intervention et le nom de l'intervenant. Bien sûr, jure la direction, cela n'est pas fait pour surveiller le personnel !

Et ce « progrès » continue d'« avancer », avec la mise en place d'Arome. Deux fois par jour, le responsable d'équipe aura un entretien avec chacun des membres de son équipe (une dizaine), pour chiffrer et examiner les dossiers non traités dans la corbeille.

À quoi cela va-t-il servir ? Ce n'est pas très clair ! Mais tout cela intervient dans un contexte où la direction a d'ores et déjà décidé de supprimer 1 600 postes en UAC d'ici à 2007. Alors la vigilance s'impose et la résistance aussi.

Correspondant LO

• Saint-Gobain Verreries d'Aniche (Nord)

Beaucoup de risques pour beaucoup de profits

Le 31 août, une cinquantaine de pompiers ont tenté de refroidir un four aux Verreries d'Aniche avec les lances à incendie, pendant que des travailleurs de l'usine colmataient une fuite de verre en fusion.

L'intervention des pompiers a duré 24 heures, et elle a été difficile : le four à verre, on appelle cela un « float », était en « veille chaude » depuis deux mois. Il n'y avait pas de production, mais les 2 500 tonnes de verre qu'il contient étaient maintenues à 1 350° C. Si la température baissait trop, le verre se solidifierait et le float serait perdu, il faudrait le détruire. D'où la nécessité de le maintenir en veille pendant les travaux de maintenance. Mais justement, ces travaux de maintenance étaient bien tardifs et c'est sans doute ce qui explique la fuite.

Les pompiers qui arrosaient le four travaillaient

dans un local à 70° C au pied du float, et évidemment les malaises étaient nombreux. Ils devaient se relayer toutes les dix minutes et se réfugier dans une salle climatisée avec une assistance médicale.

Après vingt-quatre heures d'efforts, la fuite était colmatée. C'est « un dénouement heureux », dit la direction de l'usine. Et effectivement, elle s'en sort bien car une fuite plus importante ou une surchauffe du four auraient pu avoir des conséquences extrêmement graves. C'est pourquoi la maintenance des floats doit être assurée avec rigueur. C'est même parfois une reconstruction qui est nécessaire. Il

faut six mois pour construire un four, le faire monter en température, et démarrer la production.

Le four concerné devait être reconstruit en 2004, mais la direction a repoussé l'opération à 2007, puis à 2010. En réalité, elle a prolongé l'activité de ce float au-delà du raisonnable, parce que Saint-Gobain attendait que des fours en construction en Pologne et en Inde soient opérationnels. Saint-Gobain a donc continué d'engranger les profits en faisant prendre des risques au personnel d'Aniche. On est passé juste à côté d'un accident grave, uniquement parce que les actionnaires voulaient continuer de se remplir les poches

Correspondant LO

• Chocolateries Lindt Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques)

Ce n'est pas Noël pour les ouvrières

En plein mois d'août, aux chocolateries Lindt à Oloron, on prépare déjà les chocolats de Noël. Si toute l'année quelque 200 travailleurs permanents produisent le chocolat en tablettes qui approvisionnent la consommation courante, c'est de mai à novembre que 500 saisonniers préparent les ballotins de Noël.

Les permanents sont en majorité des hommes, qui entretiennent également les machines, tandis que les saisonniers sont essentiellement des femmes. Et c'est en 32 heures par semaine, avec un sous-smic, que les ouvrières doivent sortir la production : chacune remplit un ballotin de chocolats toutes les deux minutes, 12 000 ballotins par jour pour l'équipe. Pour toutes, il s'agit de tenir la cadence pour espérer être réembauchées l'année suivante.

Cette année, le patron n'a pas eu de mal à trouver des femmes volontaires pour travailler leurs

32 heures en quatre nuits, comme la loi le lui permet. Mais seules les plus jeunes se sont portées volontaires, car le travail est très dur. Et si le salaire est meilleur la nuit, peu imaginent pouvoir tenir longtemps, surtout avec des enfants.

Comment vivre avec un sous-salaire que l'on ne touche qu'en septembre ? Depuis quatre ans, durant les mois de chômage, les saisonnières touchent 400 euros en moyenne, selon le coefficient du salaire. Une ouvrière précise : « Comme nous sommes saisonnières, reprises chaque année, nous n'avons théoriquement pas droit aux indemnités de chômage. Combien de temps cette « concession » nous sera-t-elle accordée, surtout aujourd'hui où les lois ne cessent de changer ? Rien n'est assuré ! Avec de tels salaires, on ne peut rien prévoir, on ne peut avoir aucun projet ! »

Correspondant LO

• Dantherm - Point-de-Roide (Doubs)

Des ouvriers refusent le projet de délocalisation

L'usine Dantherm de Pont-de-Roide, située à une vingtaine de kilomètres de Sochaux, est une entreprise qui fait partie d'un groupe où sont produites des aspirations pour les machines-outils. Quarante-et-un ouvriers, des professionnels et quelques ouvrières non qualifiées, y travaillent, la plupart ont dix, vingt et trente ans d'ancienneté, pour un salaire de 1 300 euros par mois environ. Il n'y a que la CFDT dans l'usine. La direction du groupe Dantherm avait comme projet de délocaliser son usine de Pont-de-Roide le 1^{er} septembre, pour augmenter son chiffre d'affaires, et voudrait pour cela que les quarante-et-un ouvriers aillent travailler à 80 kilomètres dans son autre usine, à Luxeuil !

Après une première grève en juillet dernier, au moment où la direction présentait son projet, les ouvriers ont tous refusé catégoriquement de faire trois heures de trajet par jour pour aller travailler parce que ça arrangerait les affaires du patron ! Samedi 3 septembre, à l'appel de la CFDT de

l'usine, une manifestation a rassemblé 300 personnes dans les rues de la ville. Les ouvriers de l'usine étaient tous là, avec leur famille, mais aussi beaucoup d'autres qui y avaient travaillé ou qui sont maintenant en retraite. Dans le cortège, des syndicalistes CFDT des usines alentour et de la région avaient fait le déplacement. Le maire de la ville, un député européen local du PS, un conseiller régional et une députée UMP étaient également dans le cortège, enrubannés de leur écharpe tricolore !

Quand le cortège est passé devant l'immeuble de la direction au centre-ville, des slogans « Nos emplois à Pont-de-Roide » ou « Dantherm doit rester » ont fusé. Les ouvriers sont convaincus qu'ils n'ont rien à gagner dans cette affaire et ils restent donc mobilisés. Ils ont déjà obtenu pour l'instant, grâce à leur mobilisation, que le projet de la direction, qui garde le silence depuis juillet, ne soit pas appliqué au 1^{er} septembre comme elle l'avait prévu.

Correspondant LO

• Septembre 1915

La Conférence de Zimmerwald

Du 5 au 8 septembre 1915, pour la première fois depuis le début du premier conflit mondial qui ensanglantait l'Europe, des militants ouvriers venus de différents pays se retrouvaient pour proclamer leur hostilité à la guerre. C'était dans le petit village suisse de Zimmerwald.

L'Union sacrée

Lors de la déclaration de guerre en août 1914, les partis socialistes des différents pays s'étaient lamentablement rangés derrière leur propre bour-

geoisie. Les dirigeants socialistes, emportés par la vague chauvine, étaient entrés dans une union sacrée avec leur bourgeoisie, appelant de fait les ouvriers des différents pays à s'entretuer. Seul le Parti Bolchevik de Russie continuait à s'opposer à la guerre, proclamant : « *Il faut tourner nos armes, non contre nos frères, les esclaves salariés des autres pays, mais contre les gouvernements et les partis réactionnaires et bourgeois de tous les pays.* » Ailleurs, seules de petites minorités étaient restées fidèles à l'idéal

minorités de tisser des liens.

Un premier pas

Ce furent des socialistes de pays neutres qui prirent l'initiative de la conférence, se heurtant à l'opposition des dirigeants des partis socialistes des pays belligérants, pour qui il n'était pas question de discuter avec un ennemi, fût-il lui aussi socialiste. Ce fut donc à Zimmerwald que le socialiste suisse Robert Grimm organisa la première conférence contre la guerre. Bien des militants n'avaient pu s'y rendre, au premier rang desquels Karl Liebknecht, mobilisé, qui adressa un message. Les délégués étaient peu nombreux. Il ne leur fallut que quatre voitures pour gagner la montagne. Des rapports furent présentés sur la situation dans les différents pays, une déclaration commune contre la guerre rédigée par les délégués français et allemands. Mais le plus important fut le manifeste que la conférence adressa aux travailleurs de tous les pays.

Celui-ci donna lieu à des débats passionnés car, au-delà de leur commune opposition à la guerre, les divergences étaient importantes entre les délégués. Une partie d'entre eux, qui composait le courant pacifiste, avait pour objectif prioritaire la fin de la guerre, sans en préciser les moyens, et la renaissance de la Deuxième Internationale, quitte à accepter pour cela une « *amnistie réciproque* », comme ironisait Lénine. Mais pour les internationalistes révolutionnaires, regroupés autour de Lénine justement, la perspective était tout autre. Elle était la révolution. « *Les socialistes ont pour devoir... de chercher à transformer la guerre impérialiste entre les peuples en une guerre civile des classes opprimées contre leurs oppresseurs, en une guerre pour l'expropriation de la classe des capitalistes, pour la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, pour la réalisation du socialisme* », précisait le projet présenté par Lénine. Dans ce combat, la Deuxième Internationale avait définitivement fait faillite.

À l'égard des chefs socialistes passés à l'union sacrée, aucune attitude conciliatrice n'était possible. Il n'était pas question de recoller les bouts, comme l'auraient voulu les pacifistes, mais d'une lutte implacable qui, à terme, ne pouvait conduire qu'à la créa-

tion d'une nouvelle Internationale. « *Dans ce petit village de la montagne suisse, écrivit Trotsky, Lénine posa les premières pierres de l'Internationale révolutionnaire.* »

Un texte de compromis fut rédigé par Trotsky et adopté à l'unanimité. Lénine estimait en effet que les bolcheviks et la gauche internationaliste « *avaient réussi à faire admettre nombre d'idées fondamentales du marxisme révolutionnaire* », c'est pourquoi il vota le texte. « *Le Manifeste, expliquait-il, constitue un pas en avant vers la lutte effective contre l'opportunisme, vers la rupture et la scission avec lui. Ce serait du sectarisme que de renoncer à ce pas en avant avec la minorité des Allemands, des Français, des Suédois, des Norvégiens et des Suisses.* »

Vers la révolution

Effectivement, le premier pas fait à Zimmerwald fut suivi de bien d'autres. Dans l'immédiat, la conférence resta ignorée de la grande masse des ouvriers

et des soldats, la censure des gouvernements et des partis socialistes se combinant pour en étouffer l'écho. Mais, avec leurs faibles moyens, les internationalistes réussirent à la faire connaître à ceux qui, dans le mouvement ouvrier, se posaient des questions. Rosmer décrit ainsi comment leur situation s'en trouva modifiée en France : « *En provoquant un réveil général, la conférence de Zimmerwald a atteint son but essentiel, elle a tiré le mouvement ouvrier de la honteuse torpeur de l'union sacrée... On peut déjà dire que le règne du socialisme de guerre est fini, bien qu'il faudra un long temps encore pour l'abattre. Mais il ne cessera plus de décroître, alors que le phare de Zimmerwald rassemblera des forces grandissantes.* » Les horreurs de la guerre, la difficulté de l'existence à l'arrière allaient donner vie à la perspective tracée par Lénine à Zimmerwald : transformer la guerre impérialiste en révolution.

Daniel MESCLA



Une partie des journaux sociaux-démocrates du monde entier à la veille de la guerre de 1914-1918. Tous défendaient de slogan : « *Poléitaires de tous les pays, unissez-vous !* » Quasiment tous l'ont piétiné lors de la déclaration de guerre.

geoisie, sauf en Russie, et la majorité des députés socialistes avaient voté les crédits de guerre. En France, des dirigeants comme Jules Guesde étaient devenus ministres, tout comme en Belgique où le président de l'Internationale Socialiste, Émile Vandervelde, entra lui aussi au gouvernement.

En quelques jours, toutes les résolutions des derniers congrès socialistes avaient été reniées. Oubliées les dénonciations de cette guerre menée « *pour les profits des capitalistes et l'orgueil des dynasties* », oubliée aussi cette volonté un temps exprimée d'« *exploiter la crise économique et politique pour précipiter la chute de la domina-*

internationaliste. En Allemagne, il s'agissait de militants regroupés autour de Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, en France du petit noyau de syndicalistes et de socialistes constitué par Monatte, Rosmer, Merrheim, qui se réunissaient avec les émigrés russes du journal *Nache Slovo* animé par Trotsky, ailleurs de petits groupes sans grande influence dans les premières années de la guerre, mais qui existaient dans pratiquement tous les pays. Ces internationalistes n'étaient que de « *faibles lueurs dans la nuit* », comme l'écrivit l'un d'eux, Alfred Rosmer, mais des lueurs d'espoir. Zimmerwald permit pour la première fois à ces

• Le patriotisme économique

Un slogan pour tromper les travailleurs

Laurence Parisot, présidente du Medef, a tenu, en conclusion de l'université d'été du patronat, à mettre en garde le gouvernement contre une conception un peu trop rigide du « patriotisme économique ».

Face aux rumeurs des milieux boursiers, qui annonçaient cet été une OPA de la société américaine Pepsi sur Danone, entreprise bien française, Chirac et Villepin avait pris la tête d'une croisade de l'ensemble des politiciens de gauche et de droite, mêlés et unis pour défendre tout ce qui est français, et d'abord « nos » entreprises, qu'on ne saurait laisser être la proie de raiders financiers étrangers.

Encore une fois, il faudrait subventionner les entreprises françaises menacées.

Comme si les patrons et les actionnaires français de Carrefour, qui ouvrent dix

magasins en Chine, et tous les autres, de Pernod-Ricard à EDF et France Télécom, qui s'emparent de marchés à l'étranger, étaient menacés dans leur petit hexagone d'origine.

Chirac s'est même permis, lors de l'inauguration d'une Agence française de l'innovation industrielle à Reims le 30 août dernier, d'exhorter les patrons bénéficiaires de subventions publiques à privilégier les investissements en France.

C'était sans doute outrepasser ses droits, comme a tenu à le lui rappeler indirectement Laurence Parisot.

Le patriotisme économique ne saurait entraver « *les règles du jeu actuel* ». En clair : mêle-toi de ce qui te regarde et réserve tes discours patriotiques, économiques ou autres, aux travailleurs. Les patrons savent bien

Les autorités ont décidé de faire courir le risque à la population

Le bilan des victimes du cyclone Katrina est encore loin d'être connu, mais certains évoquent des milliers, voire une dizaine de milliers de victimes, englouties par la montée des eaux dans la ville suite à la rupture de certaines digues. Et pourtant les autorités, comme les techniciens, savaient que les protections de la ville n'étaient conçues que pour résister à un cyclone de niveau trois, alors que Katrina a atteint le niveau quatre (sur cinq existants).

Une bonne partie de La Nouvelle-Orléans – un tiers de sa population – habite à quelque deux mètres en dessous du niveau de la mer et il a fallu construire 560 kilomètres de digues contre l'eau du Mississippi et contre les eaux du lac Pontchartrain, digues construites et surélevées au rythme des cyclones qui ont déjà provoqué des inondations meurtrières. L'une des digues, de six mètres de haut, a d'ailleurs résisté à Katrina, mais c'est une digue de trois mètres de haut qui a cédé, entraînant l'inondation de 80 % de la ville.

Les cyclones sont fréquents dans cette région et les scientifiques prévoient une fréquence plus grande de cyclones violents. Mais jamais les pouvoirs publics n'ont consacré les sommes nécessaires au renforcement des protections de la ville, malgré les demandes réitérées des experts et des ingénieurs du génie.

Depuis 2001, ces derniers réclamaient à nouveau 500 millions de dollars pour renforcer les digues et environ 100 millions pour renouveler les pompes pour l'évacuation des eaux. Bush et le Congrès en ont

débloqué moins de la moitié. Les sommes allouées ont été de plus en plus réduites, pour cause de financement de la lutte antiterroriste et de la guerre en Irak ! Elles ont encore été diminuées de moitié cette année.

Pourtant en 2002 un journal local avait fait le point, dans un dossier solidement étoffé, sur les dangers encourus par La Nouvelle-Orléans en cas de cyclone très violent qui « *obligerait des dizaines de milliers de personnes à se réfugier sur les toits et à attendre les secours pendant des jours. Elles seraient confrontées à la soif, la faim...* » Il faisait

état de milliers de morts, apparaissant une fois les eaux retirées. Le scénario du désastre avait été décrit, les experts avaient tiré les sonnettes d'alarme, la catastrophe était annoncée dans toute son horreur. Mais malgré cela, pour des raisons d'économies budgétaires, les autorités ont délibérément décidé de ne pas renforcer les protections de la ville en faisant le pari, finalement criminel, qu'il y avait peu de risques qu'elle ait à affronter un cyclone plus puissant.

Dominique CHABLIS

Un océan de misère et d'injustice

« *Comme l'ont montré les ouragans précédents, ceux qui ont le moins de biens à perdre sont ceux qui en perdent le plus. Les souffrances endurées par les familles pauvres ont lieu en général loin des caméras de télévision, qui préfèrent s'intéresser au destin de coûteux bateaux échoués dans les ports. Mais les pauvres en prennent toujours plein la figure. Pas besoin d'un ouragan catégorie 4 ou 5 pour balayer leurs mobile-homes et leurs cabanons. Quand il faut évacuer, ils ne peuvent se payer un billet ou une chambre d'hôtel pour fuir la tempête. Ils terminent dans des abris comme le Superdôme.* »

Voilà le constat que tire USA Today, un des grands quotidiens américains, considéré comme tout à fait conformiste, du passage de Katrina. Quasi-ment toute la presse américaine, pour une fois, a condamné l'injustice sociale que cette catastrophe révélait.

Au-delà de l'incurie criminelle de l'État le plus riche du monde, qui n'a pas fait les aménagements qui auraient permis d'éviter une bonne part des conséquences de cette catastrophe annoncée, le plus révoltant est l'abandon, le mépris, la morgue affichée par les autorités, et tout particulièrement par l'État fédéral.

Tout le monde savait qu'au

moins 120 000 personnes de la seule ville de La Nouvelle-Orléans n'auraient pas les moyens financiers et matériels de quitter la ville avant la catastrophe. De plus, alors que les autorités avaient demandé l'évacuation générale, à cause de l'inondation attendue, elles avaient décidé de ne pas évacuer tous les malades des hôpitaux. Et ce qui devait arriver arriva : privés de nourriture, d'oxygène et de médicaments, des malades sont morts. Des médecins ont montré devant les caméras leur désespoir face à ces morts, victimes de l'incurie des autorités.

La Nouvelle-Orléans est la ville la plus pauvre d'un des États les plus pauvres des USA,

qui partage avec le Mississippi, État lui aussi sinistré, le triste privilège de figurer en queue de ce classement. L'essentiel des emplois de la ville sont liés au tourisme, avec des salaires très bas. C'est parmi ces catégories qu'on rencontre le plus grand nombre des « travailleurs pauvres », ceux qui travaillent et n'ont pas les moyens de vivre avec le minimum nécessaire.

À cela s'ajoutent tous ceux, retraités ou chômeurs, qui doivent survivre avec les maigres allocations d'assistance, réduites au minimum. Les Noirs fournissent dans la ville et dans les campagnes alentour l'essentiel des travailleurs les plus mal payés, comme les ouvriers agricoles des grandes exploitations. Mais il y a aussi bien des ouvriers blancs qui composent eux aussi les bataillons pauvres de cette classe ouvrière. S'il y a 30 % de Noirs en Louisiane, leur nombre monte à 67 % à La Nouvelle-Orléans. Et plus de 30 % de la population totale de



Des rescapés en attente de secours.

la ville est considérée comme vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le silence, l'abandon pendant des jours entiers sans nourriture, sans eau, dans les excréments, sans soins, et jusqu'à la mort pour certains, de dizaines de milliers de sinistrés qui réclamaient de l'aide en vain, était à l'image du peu de considération qu'ont les gouvernants pour leur propre peuple. Et il ne faut pas dire que les dirigeants du plus puissant des États capitalistes du monde ne savaient pas ce qu'ils fai-

saient car, quand Bush et son gouvernement ont commencé à réagir et à mettre en mouvement leur appareil d'État, ce ne fut pas en mobilisant des médecins, des infirmières et des civils, pour distribuer des vivres et des médicaments ; ce fut pour envoyer des chars, des automitrailleuses, des hommes armés jusqu'aux dents avançant dans un pays à reconquérir. Ce pays c'était le leur, habités par les plus pauvres de leurs concitoyens.

Paul SOREL

Les tribulations d'un président

Ce n'est rien de dire que l'image qu'aimait cultiver Bush, depuis les attentats du 11 septembre 2001, en a pris un coup à la suite de l'ouragan. Première chose – la plus notable – c'est qu'au moment de la catastrophe, on le vit faire la fête en compagnie de quelques privilégiés à San Diego.

Ensuite, alors que la presse et les télé relayaient les appels au secours des sinistrés, Bush déclara, parlant de la catastrophe : « *L'Amérique sera plus forte après.* » Puis il a demandé « *de la patience* » et s'est fendu d'une déclaration

guerrière, annonçant une intervention des forces de répression sur le terrain, parlant d'« *une tolérance zéro* » pour les pillards, dont une partie était des pauvres gens essayant de se nourrir, par désespoir, dans les supermarchés désertés. *Le New York Times* déclarait : « *Bush a donné l'un des pires discours de sa vie, sans rapport avec la détresse nationale.* » Devant le désastre médiatique de sa réaction, au bout de cinq jours il s'est décidé à venir en Louisiane. À défaut d'aide, il a feint de pleurer auprès de quelques victimes. Puis, le scandale

enflant dans le pays, il a dû faire un deuxième voyage.

C'est ce même Bush qui a eu le culot de déclarer ensuite : « *J'espère que les gens ne vont pas faire de la politique politicienne dans cette période.* » C'est lui pourtant qui avait déclaré en 2000 que les catastrophes naturelles « *étaient l'occasion pour un président de voir de quel métal il est fait...* » Pour une fois, un dirigeant d'un grand pays capitaliste est apparu tel qu'ils sont tous, totalement pourris, parfois incapables, toujours sans pitié.

P.S.

Les deux fronts de Bush

Les journaux américains ont dénoncé le fait que 40 % des effectifs de la Garde Nationale de Louisiane et du Mississippi avaient été mobilisés en Irak et faisaient défaut pour assurer les premiers secours. De même des véhicules amphibie et du matériel d'intervention rapide de la Garde Nationale avaient eux aussi été envoyés en Irak, alors qu'ils auraient pu servir sur place. C'est sans compter toutes les coupes dans les crédits aux services publics et aux installations collectives, au détriment des plus pauvres, qui ont été effectuées sous le prétexte de consacrer tous les efforts à la lutte contre le terrorisme et à la guerre en Irak.

George Bush a prétendu que

les USA avaient « toutes les ressources » militaires pour mener de front la guerre en Irak et les opérations de secours après le passage du cyclone. Mais il a d'autant moins convaincu que les autorités se sont révélées incapables de fournir rapidement des secours aux rescapés du cyclone, d'évacuer ceux qui devaient l'être, d'acheminer nourriture, eau potable, médicaments en suffisance. En fait, sur un front comme sur l'autre, c'est toute l'horreur des souffrances inouïes infligées aux populations.

Un soldat, retour d'Irak, témoigne : « *Ici, c'est l'équivalent de mes pires jours à Bagdad.* »

D.C.